



Réseau de Recherche et d'Echanges
sur les Politiques Laitières

www.repol.sn



Série « Documents de travail »

Synthèse bibliographique sur les filiales laitières au Burkina-Faso

Seyni HAMADOU (CIRDES), Yacouba SANON (MRA)

Document de travail n° 03

Coordination : ISRA-BAME

Avec le concours de



GRET



Tables des matières

LISTE DES SIGLES	5
INTRODUCTION	7
1. STRUCTURATION DES FILIERES ET OFFRE EN LAIT ET PRODUITS LAITIERS	8
1.1. LA FILIERE LAITIERE LOCALE	8
1.1.1. <i>Les principaux systèmes de production</i>	8
1.1.1.1. Le système laitier traditionnel rural	8
1.1.1.2. Le système pastoral sédentarisé	9
1.1.1.3. Le système laitier périurbain	10
1.1.1.3.1. Le système laitier périurbain traditionnel.....	10
1.1.1.3.2. Le système laitier périurbain moderne	11
1.1.2. <i>Le secteur de la transformation laitière locale</i>	12
1.1.2.1. Types d'acteurs, des produits et leurs caractéristiques	12
1.1.2.2. Procédés techniques.....	14
1.1.2.3. Types et caractéristiques des produits	18
1.1.3. <i>Les circuits de distribution et de commercialisation</i>	19
1.1.3.1. Les différents acteurs.....	19
1.1.3.2. Les différents types de produits et flux	19
1.2. LA FILIERE D'IMPORTATION DE LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS	19
1.2.1. <i>Organisation de l'approvisionnement en lait et produits laitiers</i>	20
1.2.2. <i>Transformation des produits laitiers importés</i>	20
1.2.3. <i>Les circuits de distribution et de commercialisation</i>	20
2. COUVERTURE DES BESOINS ET EVOLUTION DE LA DEMANDE	22
2.1. CONSOMMATION DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS	22
2.1.1. <i>Types et modes de consommation</i>	22
2.1.2. <i>Quantités et dépenses</i>	23
2.2. FACTEURS DE VARIATION ET D'EVOLUTION DE LA DEMANDE	24
2.2.1. <i>Les revenus des ménages</i>	24
2.2.2. <i>La structure des ménages</i>	24
2.2.3. <i>L'appartenance ethnique</i>	24
2.2.4. <i>Le processus d'urbanisation</i>	25
2.2.5. <i>Les autres facteurs</i>	25
3. COMPTABILITE ET ELEMENTS DE PERFORMANCES ECONOMIQUES DES FILIERES	25
3.1. COUTS DE PRODUCTION ET PRIX DES PRODUITS LAITIERS LOCAUX	25
3.2. PRIX DES PRODUITS LAITIERS IMPORTES	28
3.3. MARGES ET PERFORMANCES ECONOMIQUES DES UNITES DE TRANSFORMATION ..	28
4. POLITIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE	30
4.1. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DES FILIERES.....	30
4.1.1. <i>Types d'institutions, coordination verticale et horizontale des acteurs</i>	30
4.1.2. <i>Organisation et types de services aux acteurs</i>	31
4.2. LES POLITIQUES ET STRATEGIES DANS LE SECTEUR LAITIER	32
4.2.1. <i>Analyse de l'évolution des différentes politiques</i>	32
4.2.2. <i>Politique en cours dans le secteur laitier</i>	33
4.2.2.1. L'alimentation et l'abreuvement	33

4.2.2.2.	La santé animale	34
4.2.2.3.	L'amélioration des races locales et bovines.....	34
4.2.2.4.	Le foncier et les aménagements pastoraux	34
4.2.2.5.	Le cadre organisationnel et les structures d'appui à la filière	34
4.2.2.6.	L'amélioration de compétitivité et l'accès aux marchés des produits animaux	34
4.2.2.7.	Politiques commerciales et fiscales.....	35
4.2.2.8.	Le financement et l'accès au crédit	35
4.2.2.9.	La réglementation du secteur laitier	37
4.2.2.10.	La législation hygiénique et sanitaire	37
4.2.3.	<i>Organisation professionnelle, services d'appui à la filière</i>	38
5.	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LOCALE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	38
	CONCLUSION	42
	BIBLIOGRAPHIE	43
	ANNEXES	48

Tables des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Répartition régionale des unités de transformation du lait au Burkina Faso.....	14
Tableau 2 : Résultats économiques de la production et de la commercialisation du lait.....	26
Tableau 3 : Estimation du produit brut d'exploitation.....	26
Tableau 4 : Estimation des charges variables imputables à la production de lait.....	27
Tableau 5 : Estimation des charges fixes imputables à la production de lait (1000 F CFA).....	27
Tableau 6 : Compte d'exploitation et ratios de productivité des fermes.....	27
Tableau 7 : Prix de revient et marges bénéficiaires réalisées par Faso Kosam en 1993 (F CFA).....	29
Tableau 8 : Compte d'exploitation de 4 unités de transformation soutenue par le PNDL.....	30
Tableau 9 : Chronogramme des réformes de la politique de l'élevage au Burkina Faso.....	32
Tableau 10 : Actions en cours en appui à la filière lait.....	37
Tableau 11 : Besoins en recherche.....	40

Figures

Figure 1 : Enclos d'un élevage de type traditionnel dans la périphérie de Bobo-Dioulasso.....	10	
Figure 2 : Etable d'une ferme moderne de la périphérie de Bobo-Dioulasso.....	11	
Figure 3 : Parcelle de <i>Brachiaria ruziziensis</i> dans un élevage moderne de la périphérie de Bobo-Dioulasso.....	Erreur ! Signet non défini.	
Figure 4 : Taureau Gir dans un élevage moderne de Bobo-Dioulasso.....	12	
Figure 5 : Vache métisse Zébu x Brune des Alpes dans un élevage moderne de Bobo-Dioulasso.....	12	
Figure 6 : Pasteurisation au bois de chauffe	Figure 7 : Pasteurisation sur un foyer amélioré au gaz.....	15
Figure 8 : Schéma de la chaîne de commercialisation du lait et des produits laitiers au Burkina Faso.....	21	
Figure 9 : Evolution de la consommation apparente du lait au Burkina Faso (kg d'EqL/personne).....	24	

Encadrés

Encadré 1 : Techniques de transformation du lait utilisées par Faso Kosam.....	16
Encadré 2 : Techniques de fabrication du fromage béninois.....	16
Encadré 3 : Techniques de fabrication du savon le fabricant ne disposant prédisposant déjà de la potasse.....	17
Encadré 4 : Techniques de fabrication du savon, le fabricant ne disposant pas de la potasse.....	17
Encadré 5 : Techniques de fabrication du dégué frais.....	18
Encadré 6 : Techniques de fabrication du dégué sec.....	18
Encadré 7 : Projet FAO BKF/87/005 « Développement de la Production Laitière ».....	36

Annexes

Annexe 1 : Formes d'organisation des éleveurs dans la Province du Houet.....	49
Annexe 2 : Importateurs de lait et produits laitiers du Burkina Faso.....	50
Annexe 3 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait en poudre à Ouagadougou.....	50
Annexe 4 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré sucré à Ouagadougou.....	51
Annexe 5 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré non sucré à Ouagadougou.....	51
Annexe 6 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait en poudre à Bobo-Dioulasso.....	51
Annexe 7 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré sucré à Bobo-Dioulasso.....	51
Annexe 8 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré non sucré à Bobo-Dioulasso.....	52
Annexe 9 : Comparaison du prix de gros du lait en poudre à Bobo-Dioulasso.....	52
Annexe 10 : Comparaison du prix de gros du lait concentré sucré à Bobo-Dioulasso.....	52
Annexe 11 : Comparaison du prix de gros du lait concentré non sucré à Bobo-Dioulasso.....	53
Annexe 12 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré sucré, concentré non sucré et du lait en poudre à Bobo-Dioulasso.....	53
Annexe 13 : Kiti AN VII-114/FP/PRES/AGRI-EL portant réglementation de la santé publique vétérinaire au Burkina Faso.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 14 : Zatu AN VII-0016/FP/PRES portant code de la santé animale.....	Erreur ! Signet non défini.

Liste des sigles

AEKA	Association des Eleveurs et Agro-pasteurs du Kadiogo et Environnant
AFB	Abattoirs Frigorifiques de Bobo-Dioulasso
AFO	Abattoirs Frigorifiques de Ouagadougou
AOF	Afrique Occidentale Française
APESS	Association pour la Promotion de l'Eleveage en Savane et au Sahel
ASDI	Projet de Coopération avec les Universités Suédoises
CAF	Coût Assurance Fret
CASEM	Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CRPA	Centres Régionaux de Promotion Agro-Pastorale
CV	Circonscriptions Vétérinaires
DD	Droit de Douane
DE	Direction de l'Eleveage
DFI	Droit Fiscal d'Importation
DOET	Direction de l'Organisation de l'Eleveage Traditionnel
DOS	Document d'Orientations Stratégiques
DPIA	Direction de la Production et des Industries Animales
DSA	Direction de la Santé Animale
DSV	Direction des Services Vétérinaires
EPIC	Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
EqL	Equivalent Lait
FEB	Fédération des Eleveurs du Burkina
GEBO	Groupement des Eleveurs de Bobo-Dioulasso
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GP	Groupements de Producteurs
GTF	Groupes Techniques pour les Femmes
GTH	Groupes Techniques pour les Hommes
GVE	Groupement Villageois d'Eleveurs
IA	Insémination Artificielle
MAD	Matière Azotée Digestible
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutique
MDCRA	Ministère Délégué Chargé des Ressources Animales
MDR	Ministère Développement Rural
MRA	Ministère des Ressources Animales
OI	Organisations Internationales
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OP	Organisations Professionnelles
ORD	Organismes Régionaux pour le Développement
PAF	Projet d'appui aux filières bio alimentaires
PAPISE	Plan d'Actions et Programme d'Investissement du Secteur de l'Eleveage
PB	Peste Bovine
PCS	Prélèvement Communautaire de Solidarité
PDEPS	Projet de Développement de l'Eleveage dans la Province du Soum
PDRAG	Projet de développement des ressources animales du Gourma
PNDSA	Projet National de Développement des Services Agricoles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuses Bovine
PROCORDEL	Programme Concerté de Recherche-Développement de l'Eleveage en Afrique l'Ouest
PROLAIT	Association des producteurs de lait
PSDZA	Projet de soutien à la diffusion du Zébu Azaouak
RAP	Rien A Payer
SAE	Secteurs de l'Agriculture et de l'Eleveage
SCIMAS	Société Commerciale d'Importation Azar et Salamé
SEEL	Secrétariat d'Etat à l'Eleveage

SEOB	Syndicat des Eleveurs de l'Ouest du Burkina
SFI	Système à Faible utilisation d'Intrants
SNV	Société Néerlandaise de Développement
SPA	Sous Produits Agricoles
SPAI	Sous Produits Agro Industriels
SPE	Service Principal d'Elevage
SPRA	Servie Provincial des Ressources Animales
SRP	Stratégie de Réduction de Pauvreté
STAT	Taxe Statistique
SVC	Système à Visée Commerciale
TAA	Trypanosomose Animale Africaine
TFL	Table Filière Lait
TSI	Taxe Spéciale d'Intervention
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPH	Union des Agro-pasteurs du Houet
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UEPL	Union des Eleveurs Producteurs de Lait
UF	Unité Fourragère
ZAP	Zone Agro Pastorale
APE	Accords de Partenariats Economiques
UE	Union Européenne
ACP	Afrique Caraïbes et Pacifique

Introduction

L'entrée en vigueur de la Politique Agricole (PAU) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est traduite depuis le 1^{er} janvier 2000 par la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC). Cette situation a immédiatement entraîné la baisse de la protection des marchés intérieurs, baisse qui devrait se poursuivre à l'horizon 2008 dans le cadre des négociations des Accords de Partenariats Economiques (APE) entre l'Union Européenne (UE) et les pays Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP). Face à cette situation, il est tout à fait légitime de s'interroger sur l'avenir de l'agriculture de la sous région dont la plupart des filières sont confrontées à la concurrence des produits importées des autres régions africaines ou du marché mondial.

Avec l'application du TEC, le risque est alors grand que cette ouverture, si elle n'est pas canalisée, se traduise soit par une exploitation minière des ressources, soit par l'éviction des petits producteurs. A terme, cette réforme politique risque donc d'aggraver l'incapacité de la région à assurer l'approvisionnement régulier des populations sans cesse croissantes dans les villes et campagnes mais aussi, le phénomène de pauvreté et d'exclusion sociale. Autant de défis majeurs pour l'agriculture ouest africaine que la PAU de l'UEMOA tente de lever (UEMOA, 2002 : 22).

Parmi les produits de grande consommation dont la compétitivité est remise en cause, figurent notamment le lait et les produits laitiers malgré l'importance du cheptel de la sous région. Dans le cas du Burkina Faso, les importations de lait et produits laitiers se chiffrent annuellement à quelques 30 000 tonnes EqL, représentant plus de 13 millions de dollars US (FAO, 2003). Cette situation qui remonte au milieu des années 1970 perdure, malgré l'importance du cheptel du pays estimé à 7,3 millions de bovins, 6,7 millions d'ovins et 10 millions de caprins (MRA, 2004). Cependant, d'importants efforts de développement de la production sont déployés depuis le début des années 1990 et aujourd'hui, on assiste à l'émergence de véritables bassins laitiers dans les périphéries des grandes villes en plus des zones pastorales traditionnelles ou aménagées.

Outre les revenus générés par la vente du lait, on assiste aujourd'hui à l'émergence d'une véritable demande solvable en fourrages, semences animales mais également à la naissance de dynamiques tant sur le plan de l'organisation des acteurs que des règles d'accès aux ressources. Basé sur l'exemple des marchés laitiers, le Projet « **Politiques Laitières** » s'est fixé comme objectif, de proposer des options politiques nationales et régionales permettant de faciliter l'accès aux marchés de diversification des producteurs agricoles ouest africains. Dans cette perspective et avant de lancer les travaux de terrain, il a paru utile de faire l'état des lieux des connaissances scientifiques disponibles sur la filière lait dans les différents pays partenaires selon une méthodologie commune.

Ce document donne la situation de la filière lait au Burkina Faso. Outre l'introduction et la conclusion, il s'articule autour de cinq (5) chapitres. Le premier aborde la structuration de la filière et l'offre en lait et produits laitiers d'origine locale et importée. Le second examine la couverture des besoins et l'évolution de la demande. Le troisième traite des éléments de comptabilité et de performances économiques de la filière. Le quatrième chapitre donne un aperçu sur les politiques de développement de la filière passées et en cours. Enfin, le cinquième chapitre traite des perspectives de développement de la filière et des questions de recherche.

1. Structuration des filières et offre en lait et produits laitiers

En considérant l'origine du produit, deux filières d'approvisionnement en lait et produits laitiers se distinguent au Burkina Faso : la filière laitière locale et la filière des produits importés.

1.1. La filière laitière locale

Elle se compose de deux segments : la sous filière traditionnelle et la sous filière moderne, la différence fondamentale entre les deux réside à l'aval, c'est à dire, au niveau de l'organisation de la collecte et de la transformation.

1.1.1. Les principaux systèmes de production

Les systèmes de production sont examinés sous l'angle des caractéristiques techniques et de l'organisation socio-économique de la production. Au Burkina Faso, le système d'élevage reste dominé par la conduite traditionnelle des animaux avec transhumance saisonnière en dépit des multiples actions¹ initiées pour améliorer la base productive. Les pesanteurs socio-économiques figurent en bonne place parmi les facteurs expliquant cette situation. Toutefois, à la faveur des sécheresses des années 1970 et 1980, de la poussée démographique ou encore la dévaluation du franc CFA en 1994, des mutations plus ou moins profondes sont en cours au niveau des systèmes de production animale en général et laitier en particulier. Globalement, trois grands systèmes de production laitière se distinguent au Burkina Faso.

1.1.1.1. Le système laitier traditionnel rural

Comme son nom l'indique, ce système se pratique en milieu rural et il est de loin le plus important. La production s'organise principalement autour des pâturages et points d'eau, les animaux exploitant la végétation spontanée de la saison des pluies et la paille peu nutritive en saison sèche. Le génotype zébu prédomine dans ce système et, parfois, il reste la seule race élevée (Kamuanga, 2005 : 4). Les troupeaux sont en constante divagation et la reproduction peu ou pas du tout contrôlée. Cependant, les animaux sont régulièrement vaccinés contre les principales maladies (pasteurellose et charbons) tandis que quelques animaux sont déparasités. Dans les régions plus humides de l'ouest et du sud-ouest du pays, les éleveurs font recours aux traitements trypanocides pour lutter contre la Trypanosomose Animale Africaine (TAA) transmise par les mouches tsé-tsé (*Glossina spp*). Des déparasitants externes sont également utilisés pour lutter contre les tiques. En saison sèche, certains éleveurs pratiquent la transhumance en direction des pays plus au sud, notamment, le Bénin, le Togo, le Ghana ou la Côte d'Ivoire. Les performances productives du système sont globalement faibles et cela tient au fait que les animaux satisfont leurs besoins (maintien, production et reproduction) uniquement pendant la saison des pluies, le reste de l'année, ils sont engagés dans un cycle de disette leur empêchant d'exprimer leur potentiel productif en lait et en viande.

Au plan anthropologique, ce type de système est l'apanage des sociétés pastorales dont l'élevage constitue le mode de vie. Il s'agit notamment des pasteurs Peuls ou Fulbè et des groupes qui leurs sont assimilés (Rimaïbè), des Targui et des Maures. Sur le plan

¹ Parmi ces actions, on peut citer l'introduction des cultures fourragères dès 1957 (Sikoira, 1982) et celle du zébu Azawak en 1962 dans le septentrion et le sud-ouest du pays (région de Bobo-Dioulasso) en vue d'améliorer les performances zootechniques des bovins locaux, notamment la traction et la production laitière.

organisationnel, le recours à la socio-anthropologie² révèle plusieurs situations. Chez les pasteurs Peuls où la vie s'organise autour de l'élevage par exemple, traditionnellement, le lait est confié à la femme, de la traite à la commercialisation. Cependant, avec l'éloignement des troupeaux (Rabaud, 1995) et l'intervention des services d'encadrement (étatiques, projets de développement et ONG), les hommes se sont progressivement impliqués dans la production laitière en investissant dans les intrants zootechniques et vétérinaires. En contrepartie, ils se sont accaparés des revenus générés par la vente du lait (Sanon, 1995). Aujourd'hui, le secteur est le siège de profonds bouleversements insuffisamment cernés du fait que la majorité des travaux et enquêtes ont porté sur l'analyse de la rentabilité de la dimension productive (Banaon, 2003).

1.1.1.2. Le système pastoral sédentarisé

Il est né de la volonté des pouvoirs publics de sécuriser et d'accroître la production des élevages des pasteurs Peuls en favorisant leur sédentarisation suite à la forte migration au lendemain des sécheresses des années 1970 et 1980. Cette sédentarisation a été rendue possible grâce à l'aménagement des Zones Agro Pastorales (ZAP) dans lesquelles, d'importantes infrastructures (puits, couloirs de contention et parcelles fourragères) ont été réalisées. Cependant, jusqu'au début des années 1990, les pâturages naturels fournissaient la quasi-totalité de l'alimentation dont la contrainte majeure se situe en saison sèche quand d'une part, les herbacées se lignifient et perdent leur valeur nutritive et d'autre part, elles sont ravagées par les feux de brousse. On y dénombre trois ZAP : Yalé dans la Province de la Sissili, Samorogouan dans la Province du Kéné Dougou et Sidéradougou dans la Province de la Comoé. A l'image du système pastoral dont il dérive, les contraintes de ce système résident dans la faible productivité des animaux majoritairement composés de Zébus mais surtout, leur inadaptation aux zones d'installation infestées de glossines (Kamuanga et al., 2000). En effet, les estimations de la production du lait indiquent un pic de l'ordre de 3 litres/jour/vache lactante pour les cinq mois de saison pluvieuse et environ 0,5 litres/jour/vache pour les 7 mois de saison sèche. Pour un élevage zébu, ce niveau de productivité reste en deçà du potentiel atteint en élevage intensif. Avec une complémentation de 5 Unités Fourragères (UF) et de 550 g de Matière Azotée Digestible (MAD) par jour, une expérimentation menée en 1990 a conclu à la possibilité d'augmenter la production laitière en saison sèche à 4,6 litres/jour/vache (SPRA, 1991).

Au plan organisationnel, les éleveurs ont bénéficié d'un certain nombre d'actions tendant à améliorer leur formation technique et leur aptitude à la prise en charge plus accrue de leur développement (Kamuanga et al., 2000). A Léo par exemple, des groupements de producteurs (GP) ont été mis en place dans chaque Unité par le Service Provincial des Ressources Animales (SPRA) et les projets de développement. Des groupes techniques pour hommes (GTH) ont été également créés pour sensibiliser les éleveurs à une meilleure connaissance et application des thèmes techniques dont les plus courants concernent les cultures fourragères, la production du foin de brousse, le reboisement, l'entretien des pare-feu, le respect du calendrier des interventions sanitaires prophylactiques, les déparasitages internes et externes des animaux et l'embouche bovine. Pour les femmes, les GTF sont animés autour des thèmes tels que la culture de l'arachide, la confection des nattes et la vente du lait. L'alphabétisation, les formations de courte durée et les voyages d'études pour échanger d'expérience dans d'autres zones d'élevage encadrés complètent les actions visant à responsabiliser davantage les éleveurs des ZAP.

² On part du principe que l'organisation sociale implique un système de statuts sociaux dans lequel se répartissent les individus, ce qui leur assigne des rôles et dont la socio anthropologie constitue le point de départ pour comprendre l'organisation productive et le fonctionnement économique des groupements humains.

1.1.1.3. Le système laitier périurbain

1.1.1.3.1. Le système laitier périurbain traditionnel

Comme son nom l'indique, ce système se rencontre en milieu périurbain. Il est pratiqué par deux catégories d'acteurs : les éleveurs Peuls et de nouveaux venus dans le métier de l'élevage, en particulier des agriculteurs, commerçants et fonctionnaires en activité ou à la retraite (Le Troquer, 1993 ; Tamboura et al., 1999 ; Boly et Leroy, 2001 ; Marichatou et al., 2002 ; Hamadou et al., 2002). Bien que le contexte périurbain donne une orientation commerciale à leur activité, le système de conduite des animaux reste traditionnel et basé sur le modèle Peul précédemment décrit. Les quelques modifications introduites par rapport au système peul traditionnel sédentarisé porte sur le salariat des bouviers³ et la prédominance de la vente des produits laitiers qui permet ainsi aux acteurs de tirer des revenus non négligeables (Hamadou et Kiendrébéogo, 2004). Les animaux et en particulier les vaches en lactation, bénéficient d'une complémentation alimentaire et minérale tant en saison des pluies qu'en saison sèche. Conscients de la rareté des ressources alimentaires aux abords des villes, la plupart des éleveurs constituent des stocks alimentaires à base de fourrages, Sous Produits Agricoles (SPA) - tiges de maïs, mil et sorgho, fanes d'arachide et de niébé - et Sous Produits Agro Industriels (SPAI) - graines et tourteaux de coton -. Dans la plupart des cas, le noyau laitier ne transhume pas en saison sèche et les animaux souffrent moins des contraintes alimentaires de la saison sèche que ceux des éleveurs traditionnels. Au plan sanitaire, le suivi est également mieux élaboré, les animaux sont régulièrement vaccinés contre les principales maladies et quelques-uns subissent un déparasitage interne et externe. En zone subhumide, l'emploi des trypanocides est systématique.



Enclos d'un élevage de type traditionnel dans la périphérie de Bobo-Dioulasso

Figure 1 :

Au plan organisationnel, ce système est incontestablement celui qui a le plus bénéficié des actions de recherche-développement, l'organisation des éleveurs ayant été généralement le préalable au démarrage des activités. Dans la Province du Houet où l'on dénombre trois formes d'organisations des éleveurs⁴ (SNV, 1999 *In* Marichatou et al. 2002 : 12), Lakouétène (1999) mentionne que 79 % des éleveurs de Bobo-Dioulasso sont organisés. Les associations

³ Il est significatif de remarquer que dans la plupart des cas, c'est aux éleveurs Peuls qu'il est fait appel pour la conduite des animaux au pâturage.

⁴ Il s'agit d'organisations à caractère politique, socioculturel et professionnel. L'annexe 1 donne quelques informations sur ces trois formes d'organisation.

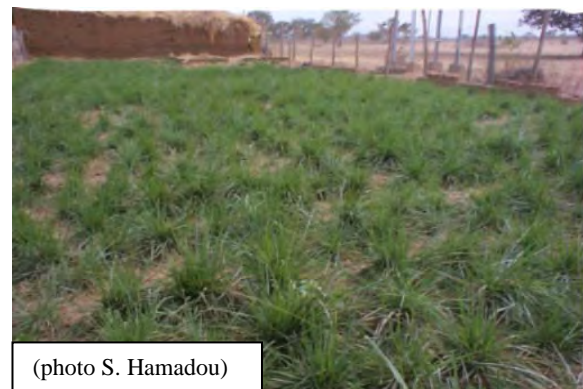
recensées sont le Groupement Villageois d'Éleveurs (GVE) Homme ou Femme, le Groupement des Éleveurs de Bobo-Dioulasso (GEBO) ou encore l'Union des Éleveurs Producteurs de Lait (UEPL) mise en place par Faso Kosam.

1.1.1.3.2. Le système laitier périurbain moderne

Ce type d'élevage (Figure 2) est émergent et se rencontre essentiellement dans les périphéries des deux principales villes du pays que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Il est l'apanage de hauts fonctionnaires en activité ou à la retraite, de sociétés privées et/ou de confession religieuse, notamment les Moines de Koumbi qui sont les premiers à s'intéresser à l'importation des races exotiques.



(photo S. Hamadou)
Figure 2 : Etable d'une ferme moderne dans un élevage moderne à la périphérie de Bobo-Dioulasso



(photo S. Hamadou)
Figure 3 : Parcelle de *Brachiaria ruziziensis* dans un élevage moderne à la périphérie de Bobo-Dioulasso

Parmi cette nouvelle génération d'éleveurs, certains ont une chaîne complète qui va de la production à la transformation directe de la production dans leur ferme. Ils pratiquent tous la complémentation en constituant d'importantes réserves alimentaires grâce à la production de fourrages (Figure 3), la fauche et la conservation des fourrages naturels en bottes de taille variable, le stockage des SPA mais également des SPAI.

Les animaux bénéficient également d'une complémentation minérale tant en saison des pluies qu'en saison sèche. Le suivi sanitaire est élaboré et les animaux sont déparasités et régulièrement vaccinés contre les principales maladies (pasteurellose, charbons, TAA). La main d'œuvre est salariée et les éleveurs n'hésitent pas à recourir aux spécialistes (vétérinaires, zootechniciens) pour les soins et les manipulations sur les animaux, en particulier l'Insémination Artificielle (IA). La composition génétique des animaux est très variée : zébus Peul, Goudali et Azaouak, des produits issus du métissage entre ces races et des européennes (Figure 4) et récemment, des animaux importés (Figure 5). L'introduction de ces races exotiques a été encouragée par note d'orientation politique adoptée 1997 et qui fait de l'amélioration génétique par IA un axe stratégique d'amélioration de la productivité des animaux.



(photo S. Hamadou)

Figure 3 : Taureau Gir dans un élevage moderne de Bobo-Dioulasso



(photo S. Hamadou)

Figure 4 : Vache métisse Zébu x Brune des Alpes dans un élevage moderne de Bobo-Dioulasso

Au plan organisationnel, très peu d'études ont été menées sur les élevages périurbains modernes. Dans la périphérie de Bobo-Dioulasso par exemple, les promoteurs de l'élevage moderne représentent à peine 1 % des producteurs laitiers (Hamadou et al., 2002). Ils se définissent comme des progressistes adoptant des techniques nouvelles de production et des croisements génétiques. Leur association est dénommée Prolait-Bobo et le processus d'adhésion exige un parrainage des candidats et des conditions financières hors de portée de l'éleveur classique (Marichatou et al., 2002 : 11).

Nous retiendrons que la production locale de lait provient essentiellement de l'activité de trois grands groupes de producteurs : les éleveurs traditionnels des zones rurales, les éleveurs traditionnels des zones périurbaines et une faible proportion d'éleveurs modernes récemment installés dans les périphéries des grands centres urbains. Cependant, ces systèmes sont en pleine mutation tant sur le plan technique que socio-économique. Les contraintes à l'amélioration de la production sont nombreuses mais, s'il est vrai que l'environnement de la production des élevages modernes est favorable à l'extériorisation du potentiel des animaux, globalement les facteurs limitant sont communs à l'ensemble des systèmes et concernent essentiellement l'alimentation, la santé, la génétique et l'écoulement de la production. Au plan organisationnel, très peu de connaissances sont disponibles et il paraît indispensable d'investiguer les nouveaux rapports socio-économiques autour du lait, en particulier, le salariat qu'ils engendrent.

1.1.2. Le secteur de la transformation laitière locale

1.1.2.1. Types d'acteurs, des produits et leurs caractéristiques

Historiquement, la construction de la filière laitière au Burkina Faso remonte à l'époque coloniale où le processus a commencé avec des initiatives locales, en particulier celles des familles « Julien » et « Vicens » à Bobo-Dioulasso. La seconde famille a poursuivi son activité jusqu'en 1972 et son champ d'action couvrait Bérégadougou non loin de Banfora et Kouintou dans l'arrière-pays de Bobo-Dioulasso. La production était composée de Yaourt, crème fraîche et du lait entier pasteurisé. La production était alors écoulée à Bobo-Dioulasso, Niamey, Bouaké et Abidjan au moment des travaux du port notamment (Le Troquer, 1993). Elle s'est estompée après le départ de la clientèle coloniale pour reprendre progressivement au début des années 1990. Aujourd'hui, trois catégories d'acteurs aux techniques de transformation différentes se côtoient sur le marché.

La première concerne les mini laiteries aux procédés standardisés. Elles sont généralement créées dans le cadre des projets de développement financés par des subventions ou des fonds propres de l'Etat. Dans ce cadre, des usines « clefs en main » ont été construites et on

dénombré aujourd'hui trois mini laiteries de cette catégorie respectivement à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Fada N'Gourma. Cependant, ces laiteries n'ont souvent pas de statut clairement défini et généralement, il est dit qu'à la fin des interventions, les unités seraient transférées aux acteurs organisés dans des groupements d'intérêt économique (GIE). Mais rarement cette dévolution a été faite comme en témoigne le cas de la laiterie Faso Kossam à Bobo-Dioulasso. Par ailleurs, l'ensemble des unités tourne en deçà de leur capacité nominale, en particulier pendant la saison sèche. Celle de Fada transforme par exemple entre 500 et 700 litres en saison sèche (Traoré, Communication orale) contre 300 à 400 litres pour celle de Bobo-Dioulasso (SNV, 1999). Quant à la laitière de Cissin, elle est fermée depuis un an, pour cause d'approvisionnement irrégulier et de mauvaise gestion (DIPPA, Communication orale).

La seconde catégorie d'acteurs impliqués dans la transformation se rapporte aux petites entreprises artisanales privées. D'après Marichatou et *al.* (2002 : 31), leur capacité de traitement journalière varie de 10 à 40 litres de lait. On y dénombre au moins une dans chacune des régions du pays (Tableau 1). Cette prolifération tient aux efforts de vulgarisation et de formation initiés à partir de 1990 par les projets de développement et les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Les principaux produits livrés sont le lait pasteurisé, le yaourt, le beurre, le fromage frais, le fromage blanc et les autres fromages.

La troisième catégorie des acteurs impliqués dans la transformation concerne les producteurs transformateurs. Deux cas de figure se distinguent.

- Le premier a trait au système traditionnel dans lequel les productrices, généralement les épouses des éleveurs, assurent elles-mêmes la transformation d'une partie du lait. Ce système se rencontre encore dans les zones pastorales mais également les autres localités. A la Vallée de la Nouhao par exemple, la mini laiterie est gérée par un GIE composé des éleveurs de la zone et l'ancienne animatrice. Les actions de transformation du lait sont assurées entièrement par les femmes peules. Dans d'autres mini laiteries comme celle de Poutyenga, ce sont les femmes autochtones (Mossi) qui font la transformation. Aujourd'hui, l'économie laitière n'est plus l'apanage des seuls fulbè, la transformation laitière est devenue une activité économique à part entière et de plus en plus, d'autres femmes n'ayant pas de tradition d'élevage s'y intéressent. Les principaux produits issus de cette transformation sont le lait caillé, le beurre, les fromages, le *dégué*, la bouille et le savon.
- Le second concerne les producteurs modernes qui ont intégré les activités de production et de transformation. Ces cas de figure se rencontrent essentiellement à Ouagadougou où jusqu'à la fin des années 1990, il n'y avait pas d'unités de transformation semi industrielle du lait. Ils livrent les mêmes produits que les unités artisanales et les laiteries semi industrielles.

Tableau 1 : Répartition régionale des unités de transformation du lait au Burkina Faso

Région	Dénomination	Localisation	Types d'unité	Création	Lait traité (l/j)	Produits
Centre	Bounia	Ouagadougou	Artisanale ¹	1997	25	Yaourt (Y)
Plateau Central	Cabri de Loumbila	Loumbila	Artisanale	1993	30	Y + Fromage (F)
Hauts Bassins	Faso Kosam	Bobo-Dioulasso	Semi-industriel ²	1991	45	Y+ Lait Caillé (LC) + Beurre (B)
Centre Ouest	Ferme Eden	Nabadogo	Semi-industriel		75	Y
Centre Ouest	Ferme Kinoré	Kokologho	Artisanale	1992	45	Lait Pasteurisé (LP) + Y
Centre	Ferme Sanem	Ouagadougou	Artisanale	1998	15	Y
Centre	Fromac	Ouagadougou	Artisanale	1994	120	Y + F
KénéDougou	Kéné Kosam	Orodara	Artisanale	1997	35	Y
Centre Nord	Kosam Bahdio	Kaya	Artisanale	1997	200	LP + Y
Centre	Kosam Sahel	Ouagadougou	Artisanale	1990	70	LP + Y
Nord	Kosam Yadéga	Ouahigouya	Artisanale	1993	125	LP + Y
Centre	Koubri monastère	Koubri	Artisanale	1972	100	LP + Y
Centre	Laiterie Zagtoui	Ouagadougou	Artisanale	1997	20	Y
Centre	Laiterie de Cissin	Ouagadougou	Semi-industriel	1999	400	LP
Centre	Promolait	Ouagadougou	Artisanale	1995	10	Y + F
Sahel	Séno lait Korïa	Korïa/Dori	Artisanale	1995	15	LP + Y + D(?)
Cascades	UTL Banfora	Banfora	Artisanale	1993	30	Y
Sud Ouest	UTL Batié	Batié	Artisanale	1997	16	Y
Sahel	UTLBira Yara	Djibo	Artisanale	1996	30	LP + Y + D
Centre Est	UTL Bitou	Bittou	Artisanale	1990	100	LP + Y + B/ghee (g)
Est	UTL Bogandé	Bogandé	Artisanale	1997	20	LP + Y
Centre Est	UTL Kiswensida	Pouytenga	Artisanale	1991	30	LP + Y
Centre	UTL Mogtédô	Mogtédô	Artisanale	1997	6	Y
Boucle du Mouhoun	UTL Mouna	Nouna	Artisanale	1997	20	Y
Nord	UTL SEMUS	Yako	Artisanale	1998	31	LP + Y
KénéDougou	UTL Sidéradougou	Sidéradougou	Artisanale	1995	15	LP + Y
Centre Est	UTL Sondré - EST	Manga	Artisanale	1994	30	LP + Y + B/g
Hauts Bassins	UTL Soumoussou	Soumoussou	Artisanale	1995	12	LP + Y
Centre Ouest	UTL Yallé	Léo	Artisanale	1995	35	LP + Y
Est	Lait du Gourma	Fada N'Gourma	Semi-industriel	2003	3 000	

¹ Equipements sommaires et quantité de lait transformé inférieur à 150 litres/j

² Equipements permettant un traitement continu de plus de 150 litres/j

Source : PNDL (2000) *In* Burkina Faso (2002 : 9)

1.1.2.2. Procédés techniques

En Afrique occidentale, les pratiques de transformation du lait sont variables chez les peuples pastoraux qui ont une tradition d'élevage. Chez ces communautés composées de Peuls, Targui et Maures, une fois traité, le lait est soit consommé à l'état cru, soit transformé en lait caillé après extraction du beurre. Ce beurre est utilisé par les femmes pour l'entretien des cheveux, de la peau ou encore pour fabriquer du savon peul appelé « Katarè » utilisé dans le traitement de certaines teignes (Sanon, 1995). Pour passer du lait cru au caillé, la méthode consiste à ensemercer le lait du jour avec du vieux lait caillé.

Avec la pénétration coloniale et plus tard, les actions des projets et ONG, l'ébullition⁵, la pasteurisation puis la production industrielle des produits laitiers (yaourts, fromages, beurre industriel et crème) ont été introduites. Aujourd'hui, plusieurs procédés techniques de transformation du lait se distinguent au Burkina Faso. Ils ont tous, le lait cru pour point de

⁵ Cette pratique a longtemps été refusée par les populations pastorales sous prétexte que les vaches tarissaient. Aujourd'hui, grâce aux actions des projets de développement ou encore des séances d'hygiène alimentaire qu'apprennent les enfants Fulbè à l'école moderne (Sanon, 2003), l'ébullition et la pasteurisation du lait par bain-marie sont très répandues.

départ (Encadré 1) à la différence près que dans les procédés standardisés, une attention est accordée à l'acidité du lait dont le pH doit être de 6,6.

1. La pasteurisation semi industrielle du lait

Les techniques de pasteurisation utilisées actuellement au Burkina Faso procèdent de la pasteurisation basse⁶ et haute.

La pasteurisation basse du lait est du domaine des mini laiteries artisanales. Elle est facile à mettre en œuvre car moins exigeante en équipements. Basé sur la technique du « Bain - Marie », le processus comprend trois étapes principales : filtrage du lait, transvasement dans un sceau en aluminium, placement du sceau aluminium dans une marmite contenant de l'eau bouillante. Le lait est alors chauffé sans qu'il ne soit en contact direct avec le fond de la marmite, car l'effet de la chaleur directe sur le produit peut provoquer le goût de brûlé, c'est à dire, la réaction de Maillard (Figures 6 et 7).



Figure 5 : Pasteurisation au bois de chauffe

Figure 6 : Pasteurisation sur un foyer amélioré au gaz butane

La pasteurisation haute du lait est du ressort des laiteries modernes de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et récemment celle de Fada N'Gourma. Dans ce procédé, le lait est préalablement filtré, puis porté à 83 C voire 85 C pendant 15 secondes avant d'être refroidi à 4 ou 6 degrés.

2. La production semi industrielle de la crème fraîche

Le lait est d'abord pasteurisé selon la procédure précédemment décrite avant d'être écrémé à la température de 4 à 6 °C.

3. La production semi industrielle du lait caillé

Le lait est d'abord pasteurisé avant d'êtreensemencé avec du vieux lait caillé. L'ensemencement dure 6 heures et elle a lieu à 40 à 42 °C.

4. La production du yaourt

En production semi industrielle, le lait cru est d'abord pasteurisé avant d'êtreensemencé avec du vieux yaourt. Le temps d'acidification est de 6 heures.

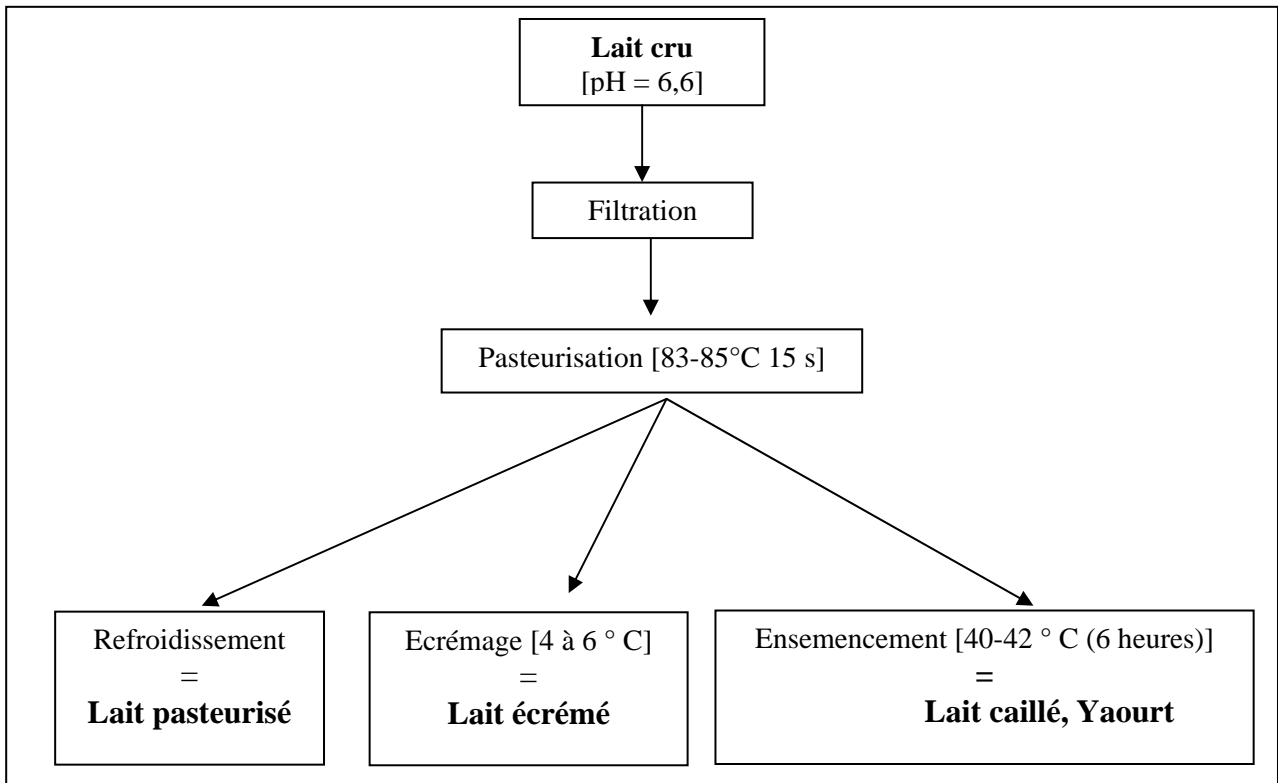
5. Fabrication du yaourt en milieu traditionnel par du lait pasteurisé

En milieu traditionnel, le lait estensemencé avec du vieux yaourt à la dose de 0,5 cl de yaourt pour le caillage d'un litre de lait pasteurisé. La température idéale recommandée est de 45° C. Le temps nécessaire pour que le lait s'acidifie et se prenne en masse varie selon la saison : il

⁶ En Europe, deux méthodes de pasteurisation avaient été mises au point : la pasteurisation basse et la pasteurisation haute. La première est une technique danoise dans laquelle, le lait était chauffé à 65° C pendant une demi-heure. En France, on préférait la pasteurisation haute en raison de la contamination plus élevée du lait à cette époque. Dans ce procédé, le lait est chauffé pendant quelques minutes à une température plus prononcée (70 à 80%) (Vatin, 1990).

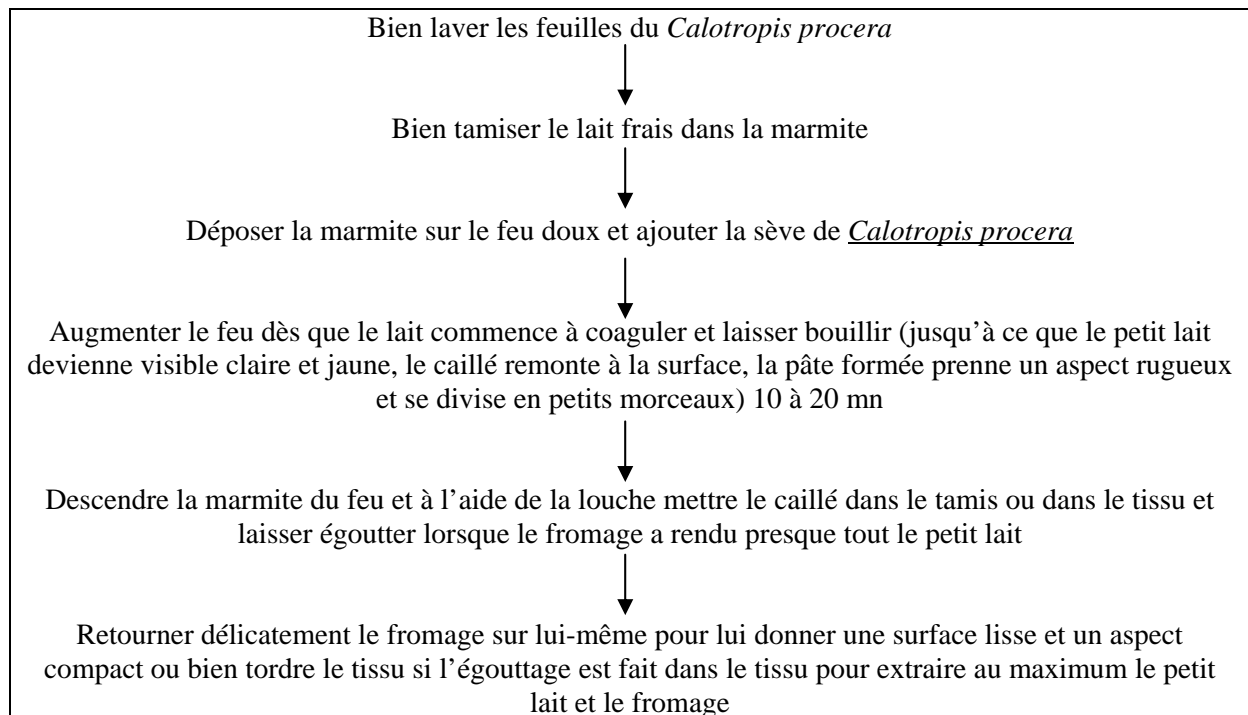
est de 3 heures en saison sèche et 4 heures en saison froide ou pendant l'hivernage (Sanon, 1992).

Encadré 1 : Techniques de transformation du lait utilisées par Faso Kosam



6. Fabrication du fromage béninois

Encadré 2 : Techniques de fabrication du fromage béninois

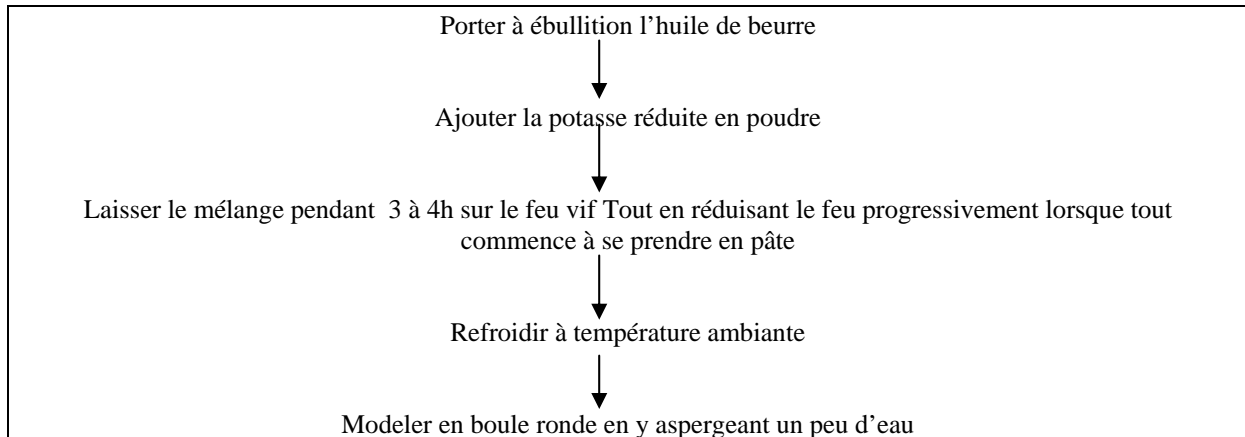


Source : PRASET (1996)

7. Fabrication du savon

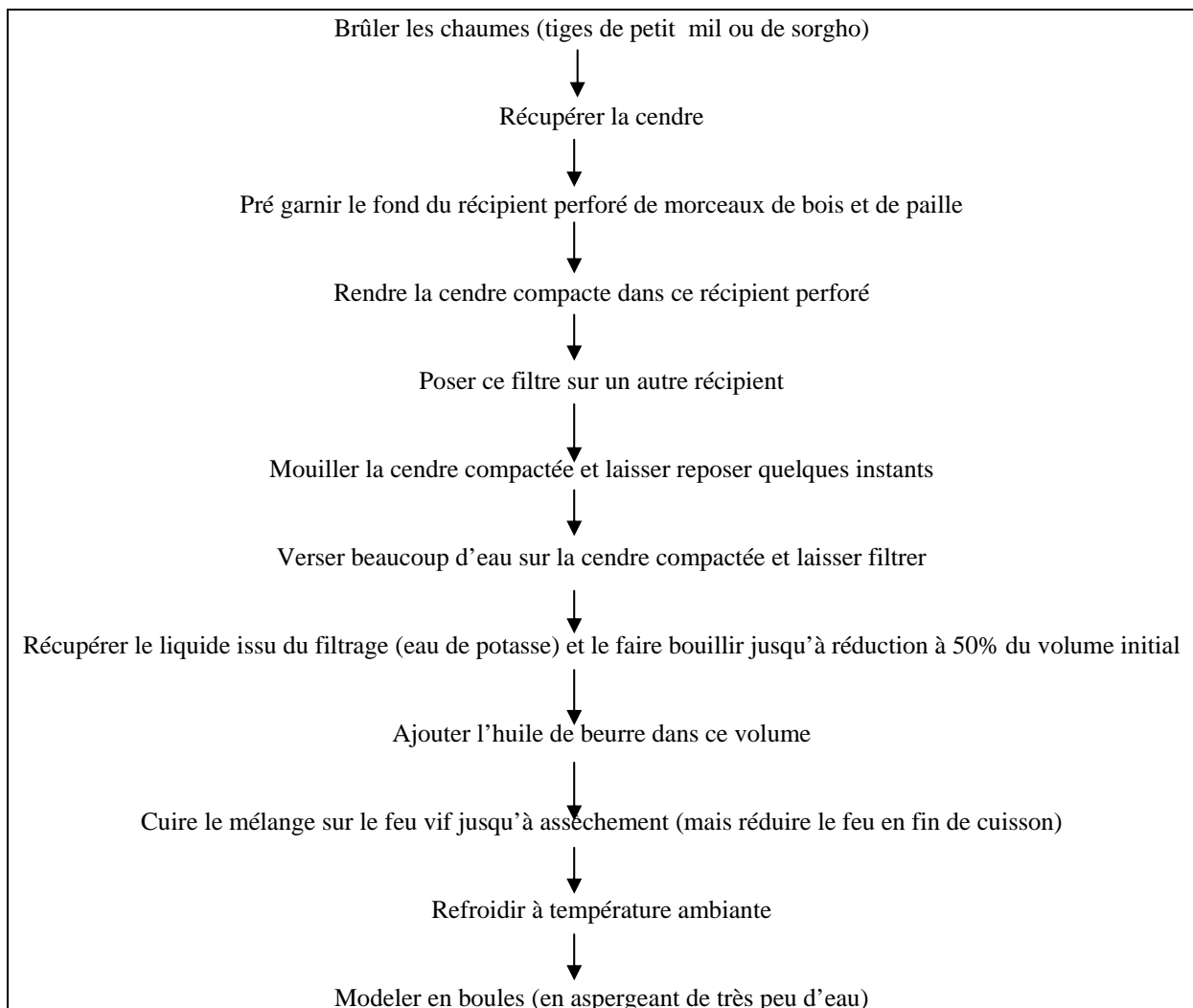
En matière de fabrication du savon peul, il y a deux procédés selon que l'on dispose de la potasse (Encadré 3) ou pas (Encadré 4).

Encadré 3 : Techniques de fabrication du savon le fabricant ne disposant prédisposant déjà de la potasse



Sources : Sanon (1995) et PRASET (1996).

Encadré 4 : Techniques de fabrication du savon, le fabricant ne disposant pas de la potasse

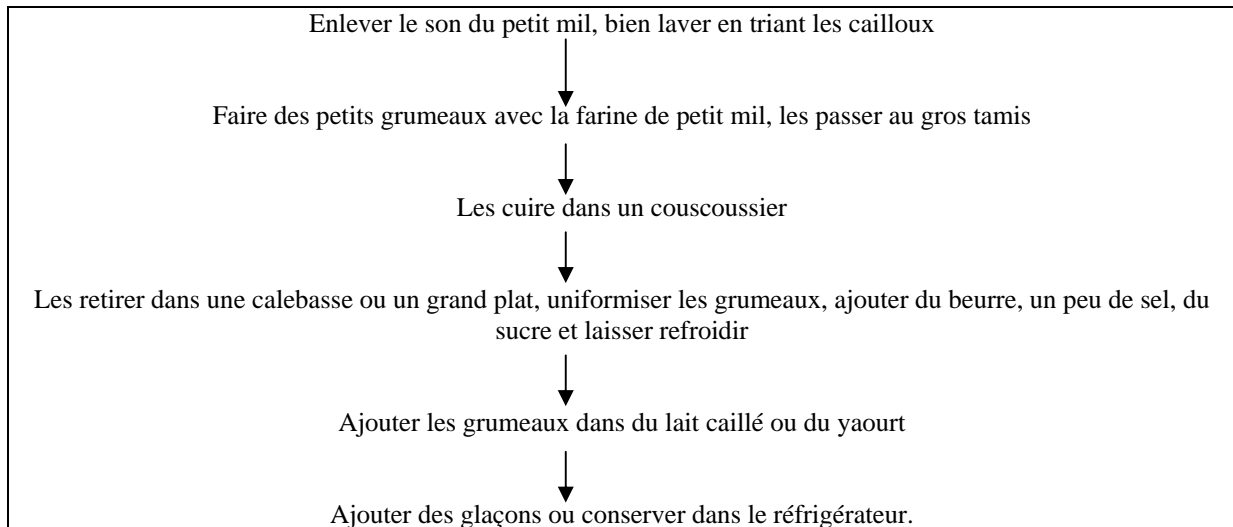


Sources : Sanon (1995) et PRASET (1996).

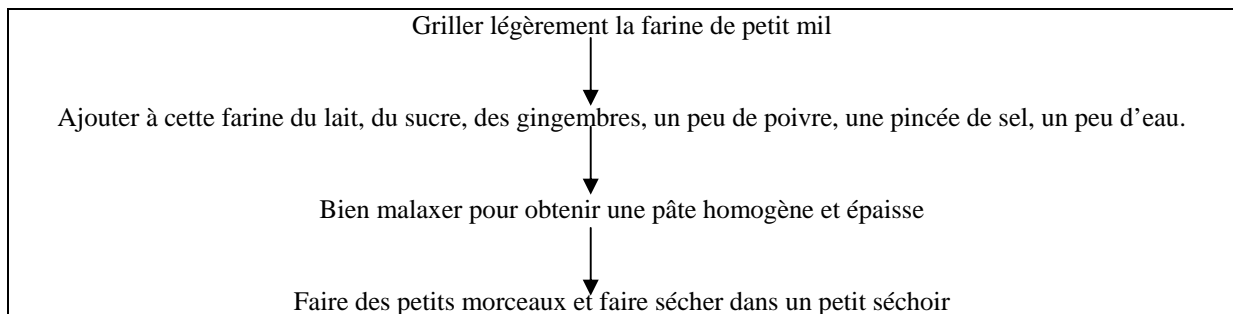
8. Fabrication du déguè

Le déguè est composé de plusieurs ingrédients dont les principaux constituant sont le petit mil et le lait caillé ou le yaourt. Il existe en réalité deux sortes de *dégué* : le frais ou prêt à la consommation (Encadré 5) et le sec (Encadré 6).

Encadré 5 : Techniques de fabrication du dégué frais



Encadré 6 : Techniques de fabrication du dégué sec



Dans le cas de la fabrication du *dégué* sec, à l'état frais, la pâte attire beaucoup les mouches. Il faut alors disposer d'un bon séchoir au risque d'amener des maladies gastriques (diarrhée, parasitoses, etc.). Le *dégué* sec peut être considéré comme un aliment de garde pour les grands voyageurs pour lesquels, d'après Vatin (1990), il s'apparente au fromage pour les conquérants européens. Aujourd'hui, le *dégué* est beaucoup utilisé pour la rupture du jeun durant le mois de Ramadan.

1.1.2.3. Types et caractéristiques des produits

En considérant le diagramme de fabrication de Faso Kossam et les procédés des autres mini laiteries, les principaux produits laitiers sont le lait pasteurisé, le yaourt, le lait caillé, la crème fraîche et le fromage dont les procédés sont décrits plus haut. Les produits sont présentés sous diverses formes avec toutefois, une prédominance des emballages plastiques destinés au conditionnement du lait pasteurisé, du yaourt et de la crème fraîche. Certaines laiteries utilisent des emballages en bouteilles plastiques ou des pots de 25 cl à 750 cl.

1.1.3. Les circuits de distribution et de commercialisation

1.1.3.1. Les différents acteurs

Pour la commercialisation du lait et des produits laitiers, d'après MDCRA (1995 : 23), les débouchés les plus réguliers et rémunérateurs se trouvent dans les grandes agglomérations, loin des zones de production. Globalement, trois principaux circuits de commercialisation du lait peuvent être retenus.

- Le circuit direct, qui part du producteur au consommateur dans lequel, le lait est vendu soit frais, soit caillé. Il est présenté dans des louches enalebasses, des récipients en plastiques ou en bouteilles de verre. Ce circuit fait du porte-à-porte et il est traditionnellement reconnu comme étant celui des éleveurs Peuls en particulier leurs épouses.
- Le circuit traditionnel des colporteurs qui utilise généralement le vélo ou la mobylette. Il utilise des pistes peu carrossables, ce qui lui permet d'atteindre des villages éloignés, souvent jusqu'à 200 km. Il présente l'avantage d'avoir des coûts réduits. Le lait est alors livré aux unités de transformation artisanales, semi-industrielles ou, vendu selon le système porte à porte.
- Le circuit moderne, généralement dépendant d'une unité de transformation. Il utilise un véhicule motorisé, moyen plus rapide mais onéreux. Ce système peut être direct, du producteur à l'usine ou indirect, le producteur livrant son lait à un centre de collecte équipé d'une unité de refroidissement.

Une fois le lait collecté et transformé, il est écoulé à travers différents canaux : vente ambulante, boutiques, cafétérias, kiosques, supermarchés et supérettes.

1.1.3.2. Les différents types de produits et flux

Les principaux produits issus de la transformation du lait local sont le lait frais, le lait pasteurisé, le lait caillé, le beurre, le yaourt, le *dégué*, la bouillie, le fromage frais, le fromage blanc et les autres fromages. Dans le cas des unités de transformation semi-industrielles et artisanales, les principaux produits livrés sont présentés dans le tableau 1.

En ce qui concerne les flux, au Burkina Faso, la production laitière nationale est globalement estimée à environ 171 000 tonnes d'Equivalents Lait (EqL). Elle est autoconsommée à hauteur de 80 %, soit 136 000 tonnes d'EL et la commercialisation ne porte que sur 35 000 tonnes d'EqL (DEP/MRA, 2001 *In* Burkina Faso, 2002 : 10). Sur ces 35 000 tonnes d'EL commercialisées, seules 3 000 tonnes d'EL (8,6%) passent par les unités de transformation. Le lait ainsi transformé est alors écoulé à travers les boutiques, les alimentations, les marchés, les kiosques et la vente ambulante et de porte à porte. Il est significatif de mentionner la fusion des filières lait local et lait importé dès le stade de la vente de gros. De ce fait, une représentation schématique unique de l'ensemble de la filière laitière a été préférée (Figure 8).

1.2. La filière d'importation de lait et des produits laitiers

C'est à la faveur de la sécheresse des années 1970 qu'elle a véritablement pris de l'importance, les femmes s'étant mises à transformer en yaourt la poudre de lait offerte dans le cadre de l'aide alimentaire. Aujourd'hui la pratique est très répandue et la consommation de lait importé, en poudre, concentré et autres produits laitiers a pris de l'importance dans les habitudes alimentaires des populations urbaines et même rurales. Les produits importés sont variés et de plusieurs marques (MDCRA, 1995 : 57) : lait en poudre en sac de 25 kg ou en boîtes métalliques ou cartons, lait concentré sucré ou non en boîtes métalliques, lait liquide

UHT en Tetra Brik ou stérilisé en bouteilles en plastique, yaourt nature, sucré, aromatisé ou aux fruits, beurre, crème fraîche UHT en Tetra Brik et fromage et fromage fondu.

1.2.1. Organisation de l'approvisionnement en lait et produits laitiers

Quatre catégories d'importateurs de lait et produits laitiers se distinguent au Burkina Faso. Il s'agit des commerçants importateurs occasionnels ou non, l'Etat, les Organisations Non Gouvernementales internationales (Caritas, Cathwell, Africair, etc.) et les individus pour leur consommation propre. En ce qui concerne les privés, pas moins de 15 importateurs ont été recensés en 1994. Toutefois, le marché des importations est dominé par une seule firme, la Société Commerciale d'Importation Azar et Salamé, plus connue sous son acronyme SCIMAS (PNDL, 1995 *In* MDCRA, 1995 : 56). Elle réalise à elle seule plus de la moitié des importations de lait et produits laitiers. Les principaux produits importés sont le lait concentré sucré ou non, le lait en poudre en sacs de 25 kg et boîtes. Elle est le distributeur exclusif des plusieurs marques dont Nestlé, Friesland Dairy Foods, Danone et Gandia. Les principaux produits laitiers qu'elle importe sont Nestlé-Nido, Belle Hollandaise, Bonnet Rouge, Bonnet Bleu, Bridel, Gloria et Camation (Annexe 2).

1.2.2. Transformation des produits laitiers importés

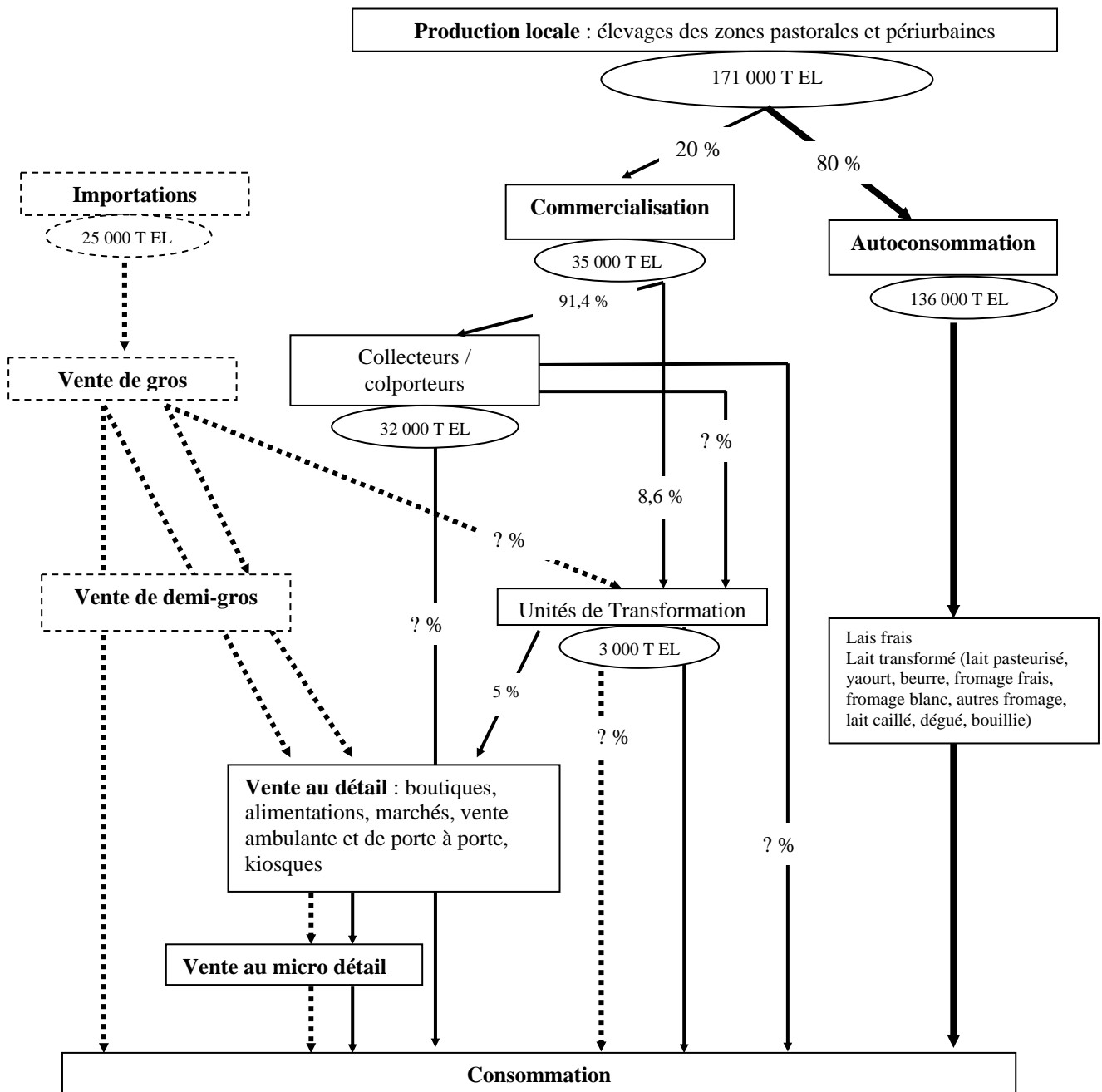
La transformation des produits laitiers importés ne peut être dissociée de celle du lait local, tant les deux types de produits se confondent et cela, même au niveau des unités modernes de transformation à l'exception de Faso Kosam (Marichatou et *al.*, 2002 : 29) qui est l'unique laiterie qui utilise quasi-exclusivement, le lait collecté dans la périphérie de Bobo-Dioulasso.

Les producteurs regroupés en une union des éleveurs producteurs du lait (UEPL) livrent le lait quotidiennement à la laiterie. La collecte du lait se fait de deux manières : la collecte du lait par une camionnette de la laiterie et la livraison du lait par les producteurs eux-mêmes. Dans les deux cas de figure et pour éviter le caillage avant la pasteurisation, la livraison à l'usine ne peut excéder deux heures après la traite. Au cours des périodes de forte production (juin - octobre), la quantité de lait collecté varie entre 600 à 700 litres par jour tandis qu'en période de faible production (novembre-mai), elle oscille entre 200 et 300 litres. Avant toute transformation, des précautions sanitaires et d'hygiène sont prises afin d'éviter l'utilisation de lait de mauvaise qualité. Il s'agit entre autres, de s'assurer que le lait provient des élevages dont les animaux ont fait l'objet de tests de brucellose et de tuberculose. D'autres tests sont faits directement à la laiterie, il s'agit des tests d'acidité, de densité et de mammites avant le passage aux différents processus de transformation.

1.2.3. Les circuits de distribution et de commercialisation

L'importation et la distribution du lait et produits laitiers au Burkina Faso suivent le schéma classique en passant à travers les différents maillons d'une chaîne de commercialisation : importation, vente de gros, de demi-gros, de détail et de micro détail, et cela, à travers les boutiques, kiosques, cafétérias, marchés, vente ambulante pour arriver finalement dans l'assiette du consommateur (MDCRA, 1995 : 64). La figure 8 donne une présentation schématique de la chaîne de commercialisation du lait et des produits laitiers au Burkina Faso.

Figure 7 : Schéma de la chaîne de commercialisation du lait et des produits laitiers au Burkina Faso



2. Couverture des besoins et évolution de la demande

2.1. Consommation du lait et des produits laitiers

2.1.1. Types et modes de consommation

Il y a eu très peu d'études sur la typologie des consommateurs de lait et produits laitiers au Burkina Faso. En milieu urbain par exemple, trois études sont connues à ce jour.

D'une part, il y a celle de Metzger (1993) qui retient 4 types de consommateurs en fonction du niveau de revenu :

- les non-consommateurs absolus ;
- les consommateurs occasionnels (fêtes) ;
- les consommateurs réguliers mais à un faible niveau (quelque fois par mois) et
- les consommateurs réguliers à un fort niveau.

D'autre part, il y a l'étude de Le Troquer (1994) dont la typologie fondée sur les ménages, distingue 6 catégories de consommateurs :

- La première a trait aux familles de petite taille, plutôt chrétiennes et bénéficiant d'un certain confort matériel et consommant rarement du lait frais, du lait concentré, des yaourts maison et du *dégué*.
- La seconde concerne les familles assez nombreuses, plutôt musulmanes, originaires du Nord du pays. Contrairement au lait en poudre, ce sont de grands consommateurs de lait frais, caillé et de lait concentré.
- La troisième se rapporte aux familles aisées consommant fréquemment des produits laitiers et particulièrement du lait en poudre et du lait concentré. Leurs enfants sont de grands consommateurs de yaourt maison.
- La quatrième concerne les familles nombreuses consommant souvent du yaourt maison et du *dégué*.
- La cinquième catégorie a trait aux familles assez nombreuses démunies n'ayant pas de comportement particulier vis à vis des produits laitiers.
- La sixième catégorie regroupe les familles de taille moyenne n'ayant pas de comportement particulier vis à vis des produits laitiers.

Enfin, la troisième se rapporte à l'étude du marché du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso où MDCRA (1995 : 133) retient trois types de consommateurs.

- Le premier a trait aux ménages ayant un revenu de moins de 100 000 F CFA. Ils consomment peu de produits laitiers et achètent surtout du lait concentré, le yaourt artisanal et industriel et, le lait en poudre. Ils présentent une élasticité-revenu de « -1 » contre une élasticité-prix d'environ « +1 », c'est-à-dire que ces ménages n'achètent pas une quantité, ils dépensent un certain montant.
- Le second type se rapporte aux ménages ayant un revenu compris entre 100 000 F CFA et

200 000 F CFA. Ils achètent des produits laitiers en fonction du revenu, du nombre d'adultes et du nombre d'enfants de moins de 8 ans. Un grand nombre d'enfants de 8 à 14 ans est souvent une contrainte pour l'achat des produits laitiers. Ces ménages présentent une élasticité-revenu de 0,64. Le prix constitue leur principale contrainte et tant qu'ils le peuvent, ils améliorent la qualité de l'assortiment acheté en remplaçant le yaourt artisanal par du yaourt industriel local.

– Le troisième type de consommateurs concerne les ménages ayant un revenu de plus de 200 000 F CFA. Ils achètent les quantités en fonction des besoins, c'est à dire, du nombre de personnes et surtout d'enfants dans le ménage. L'élasticité-revenu est de 0,37, niveau jugé reflété une inélasticité c'est à dire l'inexistence de contrainte financière.

En milieu rural où a lieu l'essentiel de la production, on sait que cette dernière est autoconsommée à hauteur de 80%. La consommation est très inégalement répartie entre les sociétés pastorales pour lesquelles le lait est un aliment de base et les autres groupes ethniques. Les produits traditionnellement consommés sont le lait cru, le lait caillé et le beurre.

2.1.2. Quantités et dépenses

Les statistiques divergent beaucoup à ce sujet ; leur seul point de convergence étant la prédominance de la consommation du lait importé en milieu urbain et du lait local en zone rurale.

Au plan national, les statistiques de la FAO (2003) font état pour l'année 2001, de la consommation de 26 kg d'EqL par personne composés de 15 kg de lait importé (58 %) et de 11 kg de lait local (42%).

En milieu urbain, MDCRA (1995 : 143) mentionne pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, une consommation de 12,4 kg d'EqL par personne dont 85 % (10,54 kg) proviennent des importations. Le lait local qui ne représente que 1,86 kg serait composé de 1,5 kg de lait cru et de 0,38 kg de lait caillé.

En milieu rural, il n'y a pas de chiffre précis. Cependant, si l'on part du fait que la production de lait est essentiellement rurale et que celle-ci est autoconsommée à 80%, on peut estimer la consommation apparente à 14,46 Kg d'EqL/personne/an. En effet, la population rurale du Burkina Faso est estimée à 9 405 000 personnes tandis que la production autoconsommée est estimée à 136 000 tonnes d'EqL. Ce chiffre n'est pas trop loin de celui de Centres (1994) qui estime à 12,6 litres, la consommation annuelle de lait par personne en milieu rural. Ces chiffres sous-estiment bien entendu la consommation annuelle par tête des populations pastorales.

En terme d'évolution, l'examen des statistiques de la FAO fait apparaître d'une part, une consommation apparente de lait en baisse au plan national. Elle est passée de 43 kg d'EqL/personne en 1961 à 35 kg d'EqL/personne en 1993, 21 kg d'EqL/personne en 1994, 40 kg d'EqL/personne en 1999 et 26 kg d'EqL/personne en 2001. D'autre part, le lait importé occupe une place importante dans la consommation apparente et cela, malgré la dévaluation du F CFA qui a engendré le doublement du prix du lait importé. Son évolution a été la suivante : 69,66 % de la consommation apparente en 1961 contre, 29,58 % en 1993, 50,14 % en 1994, 29,56 % en 1999 et 42,34 % en 2001 (Figure 9).

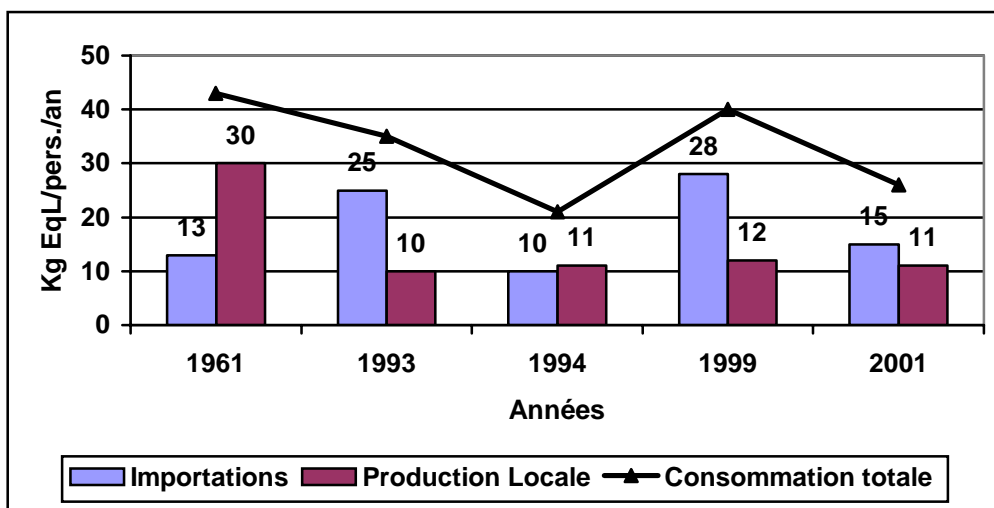


Figure 8 : Evolution de la consommation apparente du lait au Burkina Faso (kg d'EqL/personne)

Les dépenses consacrées au lait sont uniquement disponibles pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso où elles sont estimées à 3 128 F CFA par mois et par ménage (MDCRA, 1995 : 86). Les produits laitiers concernés sont par ordre d'importance, le lait concentré (54% dont 46% pour le lait concentré sucré et 8,6% pour le lait concentré non sucré), le yaourt (19,9%), le lait en poudre (15,7%), le lait local cru (7%) et le lait caillé (1,5%). Le fromage occupe à peine 1% des dépenses consacrées au lait contre 0,5% pour le lait pasteurisé et UHT pris ensemble.

2.2. Facteurs de variation et d'évolution de la demande

Les facteurs d'évolution de la demande du lait et des produits laitiers sont nombreux et variés.

2.2.1. Les revenus des ménages

C'est essentiellement leur faiblesse qui est mise en cause. En milieu rural où les revenus annuels des ménages sont estimés entre 80 000 et 122 000 F CFA (Sawadogo et al., 1994), MDCRA (1995 : 90) estime que ces niveaux de revenus sont si bas qu'ils impliquent l'étroitesse voire l'inexistence d'un marché rural pour le lait et les produits laitiers importés. En milieu urbain où le revenu moyen par ménages se situe entre 550 000 et 750 000 F CFA (MDCRA, 1995), la consommation des produits laitiers peut être importante à condition qu'ils soient caractérisés par une valeur ajoutée limitée (emballages simples et donc pas chers) faciles à conserver (sans réfrigérateur), disponibles en petites unités et aux points de vente fréquentés par la majorité de la population, c'est-à-dire, à travers le secteur informel.

2.2.2. La structure des ménages

C'est le poids des adultes qui est incriminé et les études montrent que plus les ménages renferment des adultes, moins ils sont enclins à acheter le lait et les produits laitiers. D'après MDCRA (1995), les dépenses passent de 1 837 F CFA à moins de 230 F CFA dans les ménages avec plus de 10 personnes adultes.

2.2.3. L'appartenance ethnique

C'est surtout la faible représentativité de certains groupes ethniques qui est mis en cause, notamment celle des Peuls, éleveurs traditionnels, reconnus comme grands consommateurs de lait et de produits laitiers. Au Burkina Faso où la population est composée d'une trentaine de

groupes ethniques, les peuls ne représentent que 6,8% contre 1,3% et 4,6% respectivement de la population des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

2.2.4. Le processus d'urbanisation

Il est perçu comme un facteur favorisant la consommation du lait et des produits laitiers. En effet, il est généralement admis que l'urbanisation s'accompagne d'une amélioration des revenus des populations, ce qui favorise la consommation du lait et des produits laitiers.

2.2.5. Les autres facteurs

Plusieurs autres facteurs influent la demande de lait. Parmi eux, l'image du produit, les difficultés de conservation, l'absence de circuits de distribution organisés et le statut professionnel du chef de ménage.

3. Comptabilité et éléments de performances économiques des filières

3.1. Coûts de production et prix des produits laitiers locaux

Les coûts de production rapportés ici sont ceux examinés au niveau des élevages périurbains de Bobo-Dioulasso. Les études ont été menées dans le cadre du Programme Concerté de Recherche – Développement de l'Élevage en Afrique l'Ouest (PROCORDEL) sous deux angles : l'amélioration des revenus des petits producteurs (Hamadou et Kiendrébéogo, 2004) et le retour des capitaux investis dans le cas des fermes modernes (Hamadou et Bouyer, 2005). Ces études font suite à un diagnostic des systèmes de production au cours duquel, une typologie opérationnelle des élevages a été menée⁷. Elle a mis en évidence quatre types d'élevage : 98,5% d'élevages à faible utilisation d'intrants composés de 92,5% d'élevages traditionnels à comportement de transhumant ou A₁ et 6% d'élevages traditionnels de type sédentaire ou A₂ et, 1,5% d'élevages à visée commerciale composés de 1% d'élevages en voie d'intensification ou B et 0,5% d'élevages intensifiés ou C.

Dans le cas des petits producteurs, la production annuelle de lait s'établit à $2\,614 \pm 905$ litres par exploitation de type A₁ et à $2\,847 \pm 430$ litres par exploitation de type A₂. Les charges variables enregistrées ont été 38 132 F CFA dans les élevages de types A₁ et de 54 417 F CFA dans les élevages de type A₂, ce qui permet de chiffrer respectivement le coût de production du litre de lait à 15 F CFA et 19 F CFA. Dans le premier groupe, les dépenses ont couvert, le transport (43%), les frais de santé (27%), la complémentation énergétique (21%) et la supplémentation minérale (9%). Dans le second groupe, elles ont couvert la complémentation énergétique (43%), le transport (42%), les frais sanitaires (8%) et la supplémentation minérale (6%). Le litre de lait étant valorisé à $235 \pm 8,4$ F CFA dans les élevages de type A₁ et $231 \pm 5,1$ F CFA dans les élevages de type A₂, les recettes annuelles sont estimées à 264 767 F CFA par exploitation de type A₁ et 372 375 F CFA par exploitation de type A₂. Les bénéfices générés par l'activité sont alors de 227 052 F CFA par exploitation de types A₁, soit 31 314 F CFA par vache, 622 F CFA par jour et 87 F CFA par litre de lait vendu. Dans les élevages de type A₂, ils s'établissent annuellement à 326 454 F CFA, soit respectivement 40 117 F CFA par vache, 894 par jour F CFA et 115 F CFA par litre de lait vendu (Tableau 2).

⁷ Cette typologie a été faite en accord avec le cadre de référence du PROCORDEL, c'est-à-dire, un élevage ouest africain caractérisé l'existence de 2 types d'élevages : les élevages à faible utilisation d'intrants (SFI) et les élevages à orientation ou visée commerciale (SVC).

Tableau 2 : Résultats économiques de la production et de la commercialisation du lait

	Types d'exploitation	
	A ₁	A ₂
Nombre d'exploitation	20	13
Vaches traites	7 ± 2	8 ± 1
Production totale (litres)	2 614 ± 905	2 847 ± 430
Production vendue (litres)	1 140 ± 439	1 659 ± 213
Taux de commercialisation (%)	44	58
Production vendue par jour (litres)	3,1 ± 1,2	4,5 ± 0,6
Prix vente (F CFA)	232 ± 8,4	229 ± 5,1
Recettes (F CFA)	264 767	380 757
Charges (F CFA)		
Total	38 072	54 303
Suppléments énergétiques	8 094	23 352
Sel	3 260	3 374
Frais sanitaires	10 342	4 545
Transport	16 375	23 033
Bénéfices (F CFA)		
Total	227 052	326 454
Par jour	622	894
Par vache	31 314	40 117
Par litre	87	115

Source : Hamadou et Kiendrébéogo (2004)

Dans le cas des fermes modernes, la production annuelle oscille autour de 5 840 litres pour les fermes de type B et 7 300 litres pour les exploitations de type C. Le prix de vente déclaré est de 250 F CFA le litre de lait frais, ce qui permet d'estimer le produit brut à 1 460 000 F CFA pour les fermes de type B et à 1 825 500 F CFA pour celles de type C (Tableau 3).

Tableau 3 : Estimation du produit brut d'exploitation

	Type B	Type C
Vaches laitières	47	43
Vaches traites / jour	10	10
Lait trait (litres/jour)	16	20
Autoconsommation (litres/j)	4	1
Don (litres/j)	0	0
Vente (litres/j)	12	19
Prix de vente	250	250
Produit brut (F CFA)	1 460 000	1 825 500

Source : Hamadou et Kiendrébéogo (2004)

Les charges variables totales sont estimées à 531 064 F CFA dans les types B et à 653 647 F CFA dans les C. Celles imputables à la production laitière se chiffrent respectivement à 207 605 F CFA et 465 991 F CFA. L'alimentation y représente respectivement 53 % et 75 % contre 32 % et 12 % pour les dépenses de santé (Tableau 4).

Tableau 4 : Estimation des charges variables imputables à la production de lait

Types de dépenses	Type B	Type C
Taille du troupeau	130	62
Vaches traites	47	43
Alimentation du troupeau	306 460	502 597
Vaches traites	110 797	348 575
Soins du troupeau	194 500	89 950
Vaches traites	66 704	56 316
Matériel de collecte de lait	13 264	22 800
Tamis	550	1 100
Savon	640	500
Sceau en plastique	5 000	0
Bidons	4 000	17 200
Corde de contention de vaches	3 650	4 500
Entretien matériel de transport	3 000	15 000
Charges variables		
Totales	531 064	653 647
Imputables production lait	207 605	465 991

Source : Hamadou et Bouyer (2005)

Les charges fixes sont essentiellement constituées des dotations aux amortissements des infrastructures et des vaches laitières pour lesquelles, une durée de vie de 10 ans a été fixée. Les charges fixes imputables à la production laitière s'établissent à 365 218 F CFA pour les types B et à 1 548 957 F CFA pour les C (Tableau 5).

Tableau 5 : Estimation des charges fixes imputables à la production de lait (1000 F CFA)

Infrastructures	Type B				Type C			
	Valeur	Années réalisation	Durée de vie	Amortissement économique	Valeur	Années réalisation	Durée de vie	Amortissement économique
Vaches laitières	9 503,7	1994	10	950,4	1 272,6	1996	10	1 272,6
Etable	5 000	2000	10	500	10 000	1995	15	666,7
Silo	0	0	0	0	2 800	1999	10	280
Magasins	4 500	2000	20	225	6 000	1994	10	600
Parc de vaccination	350	1999	15	23,3	-	-	-	-
Forage	2 500	1999	30	83,3	2 750	1992	30	91,7
Puits	300	1996	30	10	1 200	1991	30	40
Château d'eau	2 500	2000	30	83,3	6 000	1992	30	200
Mangeoires	50	2000	3	16,7	-	-	-	-
Abreuvoirs	50	2000	3	16,7	-	-	-	-
Clôtures	1 500	1996	30	50	3 500	1993	10	350
Matériel de collecte	2 000	2001	3	0,667	-	-	-	-
Charges fixes								
Totales				1 959,4				3 504,5
Imputable lait	-	-	-	1 315,6	-	-	-	2 821,6

Source : Hamadou et Bouyer (2005)

La consolidation des comptes d'exploitation fait apparaître des marges brutes similaires : 1 252 395 F CFA pour les types B et 1 359 509 de F CFA pour les types C (Tableau 6).

Tableau 6 : Compte d'exploitation et ratios de productivité des fermes

Charges fixe	Type B	Type C
Produit brut	1 460 000	1 825 500
Charges variables	207 605	465 991
Charges fixes	1 315 585	2 821 619
Marge brute	1 252 395	1 359 509
Ratio des charges variables	0,17	0,34
Ratio des charges fixes	1,05	2,08
Ratio de productivité brut	1,22	2,42
Ratio de renouvellement de capital	0,05	0,04

Source : Hamadou et Bouyer (2005)

Les quatre ratios de productivité calculés par unité de production font apparaître respectivement :

- Une consommation de 17 F CFA de charges variables dans les fermes de type B pour produire 100 F CFA de marge brute et le double, soit 34 F CFA dans les fermes de type C.
- Une mobilisation de charges fixes de 105 F CFA pour les fermes de type B et de 208 F CFA pour les fermes de type C pour produire 100 F CFA de marge brute.
- Des dépenses globales de 122 F CFA pour produire 100 F CFA de marge brute dans les fermes de type B contre 242 F CFA pour les fermes de type C.
- Un taux de renouvellement du capital investi très faible : 0,05 pour les fermes de type B et 0,04 pour les fermes de type C.

Globalement, il apparaît une contre-performance des fermes modernes qui perdent finalement par litre de lait, 22 F CFA pour les fermes de type B et 142 F CFA pour les fermes de type C. Pour rentabiliser les capitaux à partir de la seule production de lait, les producteurs auraient du percevoir par litre de lait frais, au minimum de 261 F CFA et 450 F CFA respectivement pour les fermes de type B et C. Cette faible performance qui se traduit par un taux de renouvellement du capital investi de 5 % pour les fermes de type B et 4 % pour celles intensifiées, est essentiellement imputable aux charges fixes. Il est effet significatif de constater en effet, la très bonne valorisation des charges variables, en particulier pour les fermes de type B dont la production laitière émane de bovin Azaouak pur ou de vaches issues du croisement de cette race avec des exotiques. Ces fermes ne consomment que 17 F CFA pour produire 100 F CFA de marge tandis que les fermes de type C dont la production laitière est basée sur l'exploitation de vaches de race pure de la sous région en consomme 34 F CFA soit le double.

3.2.Prix des produits laitiers importés

Au Burkina Faso, la structure des prix des produits laitiers importés suit le schéma classique de celle d'une filière, les prix augmentent au fur et à mesure que l'on avance dans la chaîne de commercialisation tandis que l'unité de conditionnement se rétrécit. Le marché est dominé par la SCIMAS qui détient également un magasin de détail à Ouagadougou. Cette société fait donc office de « price leader » et de magasin témoin (MDCRA, 1995 : 65).

En ce qui concerne les marges commerciales, d'après MDCRA (1995) et une enquête rapide réalisée à l'occasion de cette revue, la structure des prix fait apparaître des marges de :

- 2% à 15% avec des maxima de 21,8% à Bobo-Dioulasso entre le gros et le détail (annexe 3 à 8) ;
- 2% à 15% avec des maxima de 21,8% à Bobo-Dioulasso entre les grossistes et demi-grossistes (annexe 9 à 11) ;
- 10% à 16% avec un maximum de 41% à Bobo-Dioulasso entre les grossistes et les détaillants (annexe 12).

3.3.Marges et performances économiques des unités de transformation

Comme mentionné plus haut, le phénomène des mini laiteries a véritablement pris son essor à partir de 1990, suite aux actions des projets de développement et ONG. Basé sur l'exemple de la mini-laiterie de la Nouhao, dont la philosophie qui sous-tendait leur création était double (Sanon, 1993) : produire des données pour les services publics aux fins de planification des interventions dans le domaine de la production et de la transformation laitière et former les

femmes à partir de procédés simples dans le domaine de la transformation laitière en milieu rural de manière à réduire les risques de contamination par des pathogènes tels que le bacille tuberculeux.

En ce qui concerne les marges bénéficiaires, les données sont divergentes. Dans les unités artisanales comme celle de la Nouhao par exemple, des enquêtes ponctuelles indiquent une rentabilité de l'activité à tous les maillons : 25 FCFA/litre soit environ 15 000 à 18 000 FCFA/mois pour chacune des 4 transformatrices et, 15000 FCFA par mois pour les collecteurs qui transportent le lait des zones de production à la mini laiterie (Sanon et al, 2004). Ces revenus microéconomiques montrent que l'effet mini laiterie a été à l'origine d'emplois ruraux sans compter les bénéfices tirés de la vente des produits transformés. Dans le cas des unités de transformation semi-industrielles, c'est le contraire qui ressort. C'est le cas par exemple de Faso Kosam où, mis à part le yaourt et la crème fraîche qui représente respectivement 7 % et 2 % des quantités produites (tableau 7), aucun produit ne serait rentable (Le Troquer, 1993 : 57).

Tableau 7 : Prix de revient et marges bénéficiaires réalisées par Faso Kosam en 1993 (F CFA)

Produits	Quantité	Volume (litres)	Part (%)	Valeur	Part (%)	Prix de revient	Prix détaillant	Prix consommateur	Prix au litre	Marges
Lait pasteurisé (0,5 l)	7 230 sachets	3 615	67	903 750	46	200	125	150	300	-25
Yaourt (125 ml)	1 600 sachets	400	7	128 000	6	64	80	100	800	+16
Lait caillé (200 ml)	9 789 pots	1 223	22	783 120	40	100	80	100	500	-20
Crème fraîche (250 ml)	366 sachets	91	2	109 800	5,5	206	325	350	-	+119
Beurre (200 g)	290 plaquettes	95	2	52 200	2,5	305	170	200	-	-135
Total	-	5 424	100	1 976 870	100	-	-	-	-	-

Source : D'après Le Troquer (1995 : 56)

C'est aussi le cas des unités de Pouytenga, Sidéradougou et Soumousso qui sans le soutien du PNDL (subvention en matériel et bâtiment), dégagent toutes des marges déficitaires (tableau 8).

Tableau 8 : Compte d'exploitation de 4 unités de transformation soutenue par le PNDL

	Bittou	Pouytenga	Sidéradougou	Soumousso
Volumes traités (litres)	26 207,5	12 115,5	5 039	4 630,25
RECETTES				
Quantités produites				
lait frais cru (litres)	0	3 122	0	0
Lait frais pasteurise (litres)	976,22	4 321,5	1 071,5	0
Yaourt (litres)	25 244,58	3 975	3 572,5	4 535,75
Beurre (kg)	94,1	0	0	0
Ghee (litres)	146,03	0	0	0
Dégustations, cadeaux et pertes				
lait frais cru (litres)	0	369	0	0
Lait frais pasteurise (litres)	45,7	80	126,5	0
Yaourt (litres)	426,91	278	259,5	33,5
Beurre (kg)	2	0	0	0
Ghee (litres)	0	0	0	0
Recettes normales	12 014 290	5 794 550	1 515 275	1 814 300
Recettes enregistrées	11 891 807,5	5 836 550	1 522 575	1 725 880
Différence	-122 482,5	42 000	7 300	-88 420
Autres recettes	131 751	0	0	32 710
Total Recettes	12 023 558,5	5 836 550	1 522 575	1 758 590
DEPENSES				
Personnel	0	825 285	176 700	126 720
Matières premières	8 474 537,5	3 322 650	959 980	1 104 217,5
Matières consommées	261 050	564 378	92 490	166 525
Transport	497 710,5	51 000	40 695	60 900
Petit matériel	79 715	47 160	6 075	21 490
Frais divers de gestion	34 205	55 315	0	450
Autres dépenses	0	0	6 000	0
Total dépenses hors amortissement	11 625	32 110	54 130	10 890
Solde brut	9 358 843	4 897 898	1 336 070	1 491 192,5
Amortissement	1 627 799	1 354 297	2 583 482	2 108 234
Solde brut avec amortissement	1 036 917	-1 840 837	-415 645	-2 396 977
Subvention totale PNDL	9 742 855	10 506 500	15 300 845	12 419 049
Bâtiment	5 386 100	8 482 190	8 278 195	6 643 524

Source : D'après MRA (1998 : 53)

4. Politiques et stratégies de développement de la filière

Sous le vocable de politiques et stratégies de développement de la filière, nous entendons examiné les stratégies passées et en cours en matière de développement de la production laitière au Burkina Faso. Auparavant, il a semblé intéressant de convenir de la notion de politique. Elle est perçue comme un ensemble de stratégies qui indiquent comment les objectifs, les buts, les programmes et les projets qui en découlent peuvent être atteints. Elle se veut cohérente et doit être assortie de mesures légales et réglementaires en particulier dans le secteur de l'élevage qui fournit des denrées alimentaires qui doivent être soumises à des contrôles sanitaires avant leur consommation.

4.1.L'environnement institutionnel des filières

4.1.1.Types d'institutions, coordination verticale et horizontale des acteurs

L'environnement institutionnel des filières comprend les organismes publics (ministères techniques, administration des douanes), les opérateurs privés (transformateurs, commerçants, importateurs des produits laitiers, les producteurs locaux) ainsi que les organisations et fédérations d'éleveurs. Au plan de la coordination, il est évident qu'au niveau de chaque système, une coordination verticale permet de garantir une efficacité des interventions. C'est le cas par exemple du Ministère des Ressources Animales qui outre ces 11 Directions

Centrales, 7 structures rattachées et 15 projets et programmes, dispose d'une représentation dans chacune des 13 régions et 45 provinces du pays. Ce ministère recense en outre, 10 Organisations Professionnelles (OP) partenaires, 4 ministères partenaires, 5 projets et structures communs avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutique (MAHRH) et 8 organismes et ambassades partenaires. Tous les ans, les cadres techniques de ce ministère ainsi que les représentants des différents partenaires se retrouvent à l'occasion de réunions annuelles de présentation des résultats de la campagne écoulée et de programmations des activités. Ces rencontres sont communément appelés Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) du MRA. Au niveau du MRA, à l'évidence, il y a une coordination verticale mais également horizontale des différents acteurs, ce qui n'est peut-être par le cas pour les autres acteurs. Nous ne disposons en effet pas d'indication sur une éventuelle coordination horizontale spontanée entre les autres acteurs.

4.1.2. Organisation et types de services aux acteurs

Le paysage actuel de l'organisation des acteurs de l'élevage comprend une multitude d'organisations d'éleveurs disséminées à travers le pays. Parmi elles, on peut citer l'Union des Eleveurs Producteurs de Lait (UEPL), l'Association des producteurs de lait (PROLAIT), l'Association des Eleveurs et Agro-pasteurs du Kadiogo et Environnant (AEKA), l'Union des Agro-pasteurs du Houet (UAPH). En outre, depuis cinq ans maintenant, l'ensemble des éleveurs est organisé à travers la Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB). Avec les nouvelles orientations qui privilégient le développement par filière, une dynamique organisationnelle est en cours au niveau de l'ensemble des filières en général et celle laitière en particulier. On note la naissance d'associations engagées dans la filière lait notamment à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux principaux pôles de développement de la filière laitière. C'est ainsi que dans la province du Houet, on y dénombre 4 à caractère professionnel :

- Le Syndicat des Eleveurs de l'Ouest du Burkina (SEOB) qui est une organisation à caractère revendicatif pour la promotion de l'élevage ;
- L'Association pour la Promotion de l'Elevage en Savane et au Sahel (APESS) qui ambitionne de former des responsables, de fournir à ces membres des crédits équipement et de promouvoir la culture fourragère ;
- Les Groupements Villageois pour la promotion de l'Elevage Hommes et Femmes (GVE / GVF) dont le rôle est de promouvoir le petit commerce auprès des femmes ;
- L'Union des Eleveurs Producteurs de Lait (UEPL) qui assure la gestion de fonds mis à disposition par le projet de la SNV, aide à l'achat de SPAI et appuie la formation de ces membres.

Pour coordonner les activités des acteurs de la filière, une Table Filière Lait (TFL) a été mise en place à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou par le Projet d'Appui aux Filières bio alimentaires (PAF) sur financement du gouvernement du Canada. Il est important de souligner que la TFL se veut avant tout un instrument de concertation entre les acteurs. Son plan d'actions est en cours d'élaboration.

4.2. Les politiques et stratégies dans le secteur laitier

4.2.1. Analyse de l'évolution des différentes politiques

L'évolution de la politique de l'élevage au Burkina Faso permet de retenir globalement 6 grandes périodes au regard des contextes politique et macroéconomique qui ont sous-tendu les programmes et actions (tableau 9).

Dans le domaine spécifique du lait, sans pour autant pouvoir ressortir les atouts et limites, on peut y voir trois tentatives de mise en œuvre de politiques publiques.

- La première a porté sur le diagnostic de la situation et l'introduction de races amélioratrices de la sous-région, zébus Azaouak et chèvre rousse de Maradi notamment. Elle a couvert la première décennie d'indépendance (1960 - 1969). Au plan des acquis, bien qu'il soit difficile de tirer conclusions, on retiendra que les résultats ont été peu probants.

Tableau 9 : Chronogramme des réformes de la politique de l'élevage au Burkina Faso

Période	Mesures/Actions	Remarques
Avant 1960	Contrôle des grandes pathologies animales.	Durant la période coloniale, les actions de lutte s'inscrivaient dans le cadre d'un programme régional commun à l'ensemble de l'AOF. Elles visaient essentiellement la lutte contre les grandes maladies infectieuses transmissibles à l'homme et Peste Bovine (PB) et la Péri pneumonie contagieuses bovine (PPCB).
1960 – 1969	Lutte contre les épizooties	Poursuite des actions de la précédente période avec campagnes de vaccination obligatoire contre la PB, la PPCB et les charbons bactérien et symptomatique. Le PC 15 sera le 1 ^{er} projet dans le secteur de l'élevage. Il s'étendra de 1962 à 1976. Création du ranch de Markoye et introduction de bovins Azaouak et de la chèvre rousse de Maradi. On peut y voir les prémisses d'une future politique nationale d'amélioration génétique des animaux. Au plan institutionnel, il y a eu au lendemain de l'indépendance la création de la Direction de l'Élevage (DE) au sein du Ministère Développement Rural (MDR).
1970 – 1982	Reconstitution du cheptel (et augmentation de la production agricole)	Après la sécheresse du début des années 70, la reconstitution du cheptel et l'augmentation de la production étaient devenus une priorité amenant l'état à consentir d'importantes ressources. L'accent a été mis sur l'amélioration des techniques de production. L'intégration agriculture – élevage était le principal thème de vulgarisation. Au plan institutionnel, entre 1970 et 1975, le pays est subdivisé en 7 Circonscriptions Vétérinaires (CV). A partir de 1975, les CV sont remplacées par des Organismes Régionaux pour le Développement (ORD).
1983 – 1989	Intensification de la production agricole	Les productions animales sont visées de façon spécifique pour la première fois avec la création des zones pastorales dans lesquelles seront sédentarisés des pasteurs. Des pistes à bétail verront le jour tandis que des actions sont entreprises en vue du développement des cultures fourragères et la lutte contre la trypanosomose animale. Au plan institutionnel, on peut noter trois faits importants. a) De 1983 à 1985 il y a eu la création de 12 Centres Régionaux de Promotion Agro – Pastorale (CRPA) en remplacement des ORD. B) De 1985 à 1987, un Service Principal d'Élevage (SPE) est créé dans chacune des 30 Provinces du pays. C) En septembre 1987, création du Secrétariat d'Etat à l'Élevage (SEEL) avec 3 directions spécifiques à l'élevage : Direction de la Santé Animale (DSA) devenue Direction des Services vétérinaires (DSV), Direction de la Production et des Industries Animales (DPIA) et Direction de l'Organisation de l'Élevage Traditionnel (DOET).
1990 – 1996	Programme d'Ajustement Structurel (PAS)	Recentrage de l'innervation de l'état qui porte désormais sur la législation, la lutte contre les grandes épizooties et l'habilitation des produits. Privatisation des soins vétérinaires, adoption du code de santé animale. Au plan institutionnel, évolution du SEEL en Ministère Délégué Chargé des Ressources Animales (MDCRA) en 1991.
Depuis 1997	Nouvelle politique de	Création en juin 97 du Ministère des Ressources Animales (MRA) avec pour objectifs, 1) réorganisation de l'élevage traditionnel, 2) promotion des fermes

	l'élevage (NPE)	privées et étatiques, 3) renforcement des infrastructures de santé, 4) accroissement des productions fourragères, 5) recherche de débouché pour les produits de l'élevage, 6) promotion de l'industrie de soutien de l'élevage pour la production d'équipements et de matériels et la transformation des produits. Adoption de la Note d'Orientation du Plan d'Action de la Politique de Développement du Secteur de l'Elevage au Burkina en novembre 1997 Adoption du Document d'Orientations Stratégiques (DOS) à l'horizon 2010 des Secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage (janvier 1998)
--	-----------------	---

- La deuxième tentative concerne les actions menées entre 1983 et le début des années 1990. Elle a été marquée par une dynamique double : de nombreuses études sur la production laitière des vaches locales, la promotion de la transformation artisanale et semi-industrielle. On retiendra l'existence d'acquis, notamment, le développement d'un savoir-faire et la tendance vers la promotion d'un lait sain.
- La troisième tentative, en cours, est marquée par une intensification des actions en faveur de la production laitière. Bien que la production laitière soit une activité prenante au plan humain et financier (investissements coûteux pour les infrastructures et les troupeaux de fondation, etc.), on note aujourd'hui l'existence de fermes laitières et mini-laiteries dans presque toutes les régions du pays.

4.2.2. Politique en cours dans le secteur laitier

Au Burkina Faso, la politique en cours dans le secteur laitier s'inscrit dans le cadre plus global de la stratégie de développement de l'élevage. Elle ambitionne de promouvoir le développement de l'élevage dans les trois (3) grandes zones agro-climatiques du pays que sont :

- La zone nord qui correspond au Sahel qui présente une situation zoo-sanitaire satisfaisante. Elle détient les plus grands effectifs essentiellement composés de zébus.
- La zone centrale qui est à vocation de ré-élevage et d'embouche.
- La zone sud, la plus arrosée du pays et par conséquent, la plus propice à l'intensification et à l'intégration agriculture-élevage.

Dans cette perspective, le gouvernement du Burkina Faso a élaboré un Plan d'Actions et Programme d'Investissement du Secteur de l'Elevage (PAPISE). Il s'articule autour de 7 axes (MRA, 2003) que sont 1) amélioration de la gestion des ressources naturelles et la valorisation des zones à vocation pastorale, 2) amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement, 3) amélioration de la productivité des animaux, 4) amélioration de la santé animale, 5) amélioration de compétitivité et l'accès aux marchés des produits animaux, 6) appui à l'organisation des éleveurs et 7) adaptation des fonctions d'appui.

Les actions actuellement en cours s'inscrivent dans la droite ligne du PAPISE et concernent globalement l'ensemble des systèmes d'élevage à l'exception de celles spécifiques à l'amélioration de la production laitière.

4.2.2.1. L'alimentation et l'abreuvement

L'orientation politique s'articule autour de 4 thèmes essentiels : la fauche et la conservation du fourrage, les cultures fourragères à double fin, les cultures fourragères au sens strict et la constitution de stocks de SPAI. En 2002 par exemple, les actions menées dans ce domaine ont permis la constitution d'un stock de 15 000 tonnes de fourrage et de 3 000 tonnes de SPAI (MRA, 2003 : 6).

4.2.2.2. La santé animale

La stratégie repose sur la mise en œuvre d'une approche épidémiologique en 5 points : 1) élaboration et actualisation continue de la carte épidémiologique des affections majeures du cheptel, 2) mise en place d'une épidémiosurveillance et des dispositifs d'alerte, 3) meilleure participation des cabinets privés dans les opérations de prophylaxie avec l'octroi de mandats sanitaires, 4) élaboration et mise en application d'une politique en matière de santé animale et publique et 5) création de zones indemnes notamment les zones pastorales et périurbaines.

4.2.2.3. L'amélioration des races locales et bovines

La politique vise dans un premier temps, à identifier des animaux d'élite par sélection massale après avoir formaliser les critères de choix des animaux au plan national. Dans un second temps, il s'agira d'améliorer ces animaux par apport de sang extérieur.

C'est dans cette perspective qu'en 2002, des animaux adaptés au contexte climatique national et culturel (animaux à bosse) ont été importés du Niger (120 Azaouak) et du Brésil (140 bovins Gir et Girolando). Ils sont actuellement en cours de multiplication dans 3 sites en vue de leur vulgarisation : 1) Loubila situé à environ 20 km de Ouagadougou et où sont élevés des zébus Azawaouk, des Gyr et des Girrolando qui sont des taurins avec du sang Holstein dominant, 2) Fada N'Gourma où sont élevés des Gyr et des Girolando et dont le taurillon ou la génisse est cédée à 250 000 F CFA pour encourager le développement de la production laitière en vue d'alimenter l'unité construite dans cette localité et 3) Samandéni qui abritait autrefois des taurins N'Dama. Cette station est située à environ 45 km de Bobo-Dioulasso. Aujourd'hui, on y élève des zébus Azaouak, des Gyr et des Girolando. La finalité est de pouvoir diffuser ces différentes races dans la région de l'Ouest, plus apte à l'élevage laitier en raison des conditions climatiques favorables.

4.2.2.4. Le foncier et les aménagements pastoraux

La politique vise l'amélioration de l'élevage traditionnel grâce à la poursuivre des actions et à la mise en place d'outils juridiques et réglementaires dont le bon fonctionnement sera le gage du succès d'un plan d'aménagement pastoral et d'appropriation des terres à pâturage par les éleveurs. Dans cette perspective, les actions initiées en 2002 ont porté sur la réalisation d'infrastructures agropastorales (33 puits et forages et 4 boulis), la délimitation de 10 nouvelles zones pastorales et des aires de pâture et, l'adoption de la loi d'orientation relative au pastoralisme.

4.2.2.5. Le cadre organisationnel et les structures d'appui à la filière

En plus de la stratégie d'amélioration des races bovines qui conduira à l'émergence de véritables associations d'éleveurs, la stratégie ambitionne le renforcement de ces cadres organisationnels. Elle est mise en œuvre à travers la formation des cadres techniques et des éleveurs mais également, la promotion des industries et activités professionnelles de soutien aux différentes productions.

Pour conforter cette volonté politique, une étude pour un plan d'action de la filière lait à l'horizon 2015 est en cours d'élaboration. Il devrait permettre d'aboutir à un véritable programme formel de développement du secteur laitier au Burkina Faso.

4.2.2.6. L'amélioration de compétitivité et l'accès aux marchés des produits animaux

Les actions portent essentiellement sur l'appui au CNC-RA, l'installation de vétérinaires et zootechniciens privés, la création de mini laiteries et de laiteries, l'installation de marché à

bétail, la création d'aire d'abattage, la réfection et/ou construction des Abattoirs Frigorifiques de Ouagadougou (AFO) et de Bobo-Dioulasso (AFB) notamment.

Dans le domaine spécifique du lait, une mini laiterie d'une capacité de 3 000 litres a été inaugurée à Fada N'Gourma en 2002.

4.2.2.7. Politiques commerciales et fiscales

D'après le régime douanier et tarifaire adopté en 1993, les produits importés sont classés en 3 catégories tandis que le système d'imposition prévoit 5 types de taxes dont le calcul s'effectue sur les valeurs Coût Assurance Fret (CAF) frontières (MDCRA, 1995 : 60).

La première catégorie de produits regroupe les produits de première nécessité pour lesquels le taux cumulé de droits, taxes et prélèvements est de 11% sur la valeur CFA frontière avec 5% de DD, 0% de DFI, 4% de STAT, 1% de TSI et 0% de TVA. Les produits laitiers tombant dans cette catégorie sont le lait et crème de lait non concentré non sucré de nomenclature 04-01 et, le lait et crème de lait concentré ou sucré, lait en poudre, lait et crème de lait concentré sucré ou non de nomenclature 04-02.

La seconde catégorie regroupe les produits intermédiaires, les matières premières importées par les unités industrielles. La TVA est de 15% et le taux cumulé des taxes et prélèvement de 35,65%. Il n'y a pas de produits laitiers dans cette catégorie même si beaucoup de lait en poudre de 25 kg est utilisé comme matière première pour la fabrication de yaourt.

La troisième catégorie regroupe tous les autres produits. La TVA est de 15% et le taux cumulé des taxes de 56,5% (5% de DD, 26% de DFI, 4% de STAT, 1% de PCS, 1% de TSI). Les produits laitiers de nomenclature 04-02 à 04-06 tombant dans cette catégorie sont le babeurre, le yaourt, le beurre et autres matières grasses du lait et les fromages.

Il est significatif de mentionner d'une part, que les dons faits par les ONG ou les Organisations Internationales (OI), sont déclarés « Rien A Payer » (RAP) et à ce titre, ils ne paient pas de taxes, droits et prélèvement. Toutefois, ils sont enregistrés et pour chaque lot, une demande d'exonération est exigée. D'autre part, qu'à la différence de la crème de lait, une TVA de 15% est appliquée sur le yaourt local.

Dans le cas des taxes, il s'agit du droit de douane (DD), du droit fiscal d'importation (DFI), de la taxe statistique (STAT), du prélèvement communautaire de solidarité (PCS), de la taxe spéciale d'intervention (TSI) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Dans le cas de la TVA, elle se calcule sur la valeur CAF + DD + DFI.

4.2.2.8. Le financement et l'accès au crédit

Au Burkina Faso, il n'y a pas véritablement de système de crédit formel pour le financement du secteur de l'élevage en général et laitier en particulier, le secteur n'offrant pas suffisamment de garantie. Cependant, des initiatives sont menées et/ou encouragées par l'Etat à travers l'intervention des projets et ONG. C'est le cas par exemple de la TFL/Bobo qui dans son plan stratégique, envisage d'appuyer les promoteurs à monter des dossiers crédibles prouvant la rentabilité de la production laitière en vue de faciliter l'octroi des crédits (TBL/Bobo, 2001 : 11). C'est aussi le cas de certains projets FAO BKF/87/005 « Développement de la Production Laitière » (encadré 7).

Encadré 7 : Projet FAO BKF/87/005 « Développement de la Production Laitière »

Zone d'intervention et groupements concernés

Axe	Groupement	Distance / Bobo (Km)	Nombre d'éleveurs		
			90/91	91/92	92/93
Bobo – Koutiala	Bama 1	35	35	53	25
	Bama 2	25	18	26	26
Bobo – Ouaga	Koro	12	8	13	13
	Yegueresso	15	9	12	12
	Kotedougou/ Sogosagasso	25	0	0	19
Bobo	GEBO*	5	0	0	12

Appui à la production

Le projet base l'augmentation de la production sur des améliorations de l'alimentation, de la santé animale, de la conduite du troupeau.

Alimentation

Le plan alimentaire prévoit une complémentation de saison sèche pour les animaux du troupeau laitier c'est à dire du noyau retenu pour la production, les vaches et les veaux. Les éleveurs reçoivent par l'intermédiaire du projet un quota de SPAI.

Le tourteau de coton est livré à prix coûtant : si le projet s'adresse à l'ONAVET, cela coûte 20 000 F CFA la tonne métrique. Si c'est le PAM, le projet paye le carburant, le chauffeur et la manutention. Le projet majore alors le prix du sac proportionnellement. A ce prix, il faut ajouter 10% du prix usine pour couvrir une garantir le fonds de roulement en cas d'augmentation du prix de l'aliment.

Valorisation des fourrages locaux

Il s'agit de mener quelques actions pilotes auprès des éleveurs :

Vaccination contre la peste, la péri pneumonie, le charbon symptomatique et la pasteurellose

Déparasitage préventif et curatif (trypanosomose, tiques, helminthes)

Dépistage des mammites

Conduite du troupeau

Amélioration de la conduite du troupeau est basée sur le contrôle :

Des performances de production et de reproduction

Paramètres économiques de l'élevage

Réduction du nombre d'animaux improductifs ou peu productifs (après discussion avec éleveurs)

Appui à la commercialisation

La mise en place d'une mini - laiterie, d'un système de collecte et de distribution va permettre l'écoulement du lait. De l'avis des éleveurs interrogés, outre la possibilité de se procurer des intrants, le fait de pouvoir écouler régulièrement sa production est un avantage considérable. Auparavant, les colporteurs ne passaient pas tous les jours prendre le lait. Souvent une partie de ce qui devrait être vendu sur place ne trouvait pas preneur obligeant les femmes à le vendre le lendemain en lait caillé, donc moins cher. De plus les recettes journalières sont immédiatement dépensées par la famille, une recette par quinzaine permet de mieux gérer son budget et de réaliser plus de choses.

D'une façon globale, le financement et l'accès au crédit se font essentiellement à travers les projets et programmes de développement qui interviennent directement sur le terrain dans le domaine de l'élevage en général et laitier en particulier (tableau 10).

Tableau 10 : Actions en cours en appui à la filière lait

Programme / Projet	Description
Projet de développement des ressources animales du Gourma (PDRAG)	Financé par la BADEA, ce projet intervient dans les domaines de l'amélioration génétique avec l'importation de Gir et de Girolando et la transformation et la construction en cours d'une laiterie à Fada N'Gourma
Projet de soutien à la diffusion du Zébu Azaouak (PSDZA)	Financé par la Coopération belge, intervient dans la diffusion du zébu Azaouak par le canal d'associations d'éleveurs. Il a démarré ses activités en septembre 2000
Projet de développement de l'élevage dans la province du Soum (Phase 2)	Financé par la BAD, prévoit la consolidation des acquis de la première phase avec des actions d'amélioration génétique et d'alimentation. Les activités ont repris en 2001
Projet d'appui aux filières bio alimentaires (PAF)	Financé par la coopération canadienne, intervient essentiellement dans le renforcement des capacités des acteurs de la filière
Second projet national de développement des services agricoles (PNDSA II)	Financé par IDA, intervient dans l'appui conseil aux acteurs de la filière en zone périurbain de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Appuie également les structures de recherche
Projet de Coopération avec les Universités Suédoises (ASDI)	Formation/recherche sur l'alimentation en production laitière (IDR/UPB-INERA)

Source : D'après (Burkina Faso, 2002 : 12)

4.2.2.9. La réglementation du secteur laitier

Au Burkina Faso, il n'existe pas de textes législatifs et réglementaires spécifiques à la filière lait et cela malgré le fait que toutes les interventions publiques impliquant la sécurité sanitaire des aliments doivent être soutenues par une législation et une réglementation clairement définie. A ce jour, un seul texte aborde la réglementation du secteur laitier. Il s'agit du Kiti AN VII-114/FP/PRES/AGRI-EL⁸ (Burkina Faso, 1989b) portant réglementation de la santé publique vétérinaire au Burkina Faso. Elle aborde la réglementation du secteur laitier dans ses articles 201 à 204 (annexe 12) consacrés à l'inspection du lait et des produits laitiers. Il prend en compte les établissements de traitement, les industries des beurres, les fonderies, les laiteries et les fromageries.

4.2.2.10. La législation hygiénique et sanitaire

Elle est du domaine de la Zatu AN VII-0016/FP/PRES (Burkina Faso, 1989a) portant code de la santé animale (annexe 13). Il est significatif de mentionner que contrairement au Kiti, dans aucun des 4 titres ni 81 articles constituant la Zatu, il n'est fait mention de façon spécifique au lait et aux produits laitiers.

De l'analyse des lois et réglementations relatives à la production laitière locale et aux importations, on retiendra le fait qu'elles soient de portée trop générale ce qui leur confèrent des difficultés d'application notamment, l'absence d'arrêtés ou de circulaire d'application qui devraient toujours accompagner les lois et les décrets, l'absence de textes spécifiques au lait et aux produits laitiers.

⁸ Le Kiti et la Zatu sont des notions adoptées au moment de la révolution pour remplacer les termes de « Loi » et de « Décret ». correspond au décret. La Zatu avait force de loi alors que le Kiti correspondait au décret. L'adoption de ces deux textes le 22 novembre 1989, s'est produite dans un contexte de privation des fonctions vétérinaires. Il fallait alors trouver un cadre légal pour donner la place, entre autres, aux vétérinaires privés qui étaient en train de s'installer.

4.2.3. Organisation professionnelle, services d'appui à la filière

Jusqu'au début des années 1990, le cadre organisationnel était primaire, tant les motivations des acteurs et les systèmes de production étaient diversifiés. Il en était de même des actions d'encadrement qui étaient très générales, du fait notamment de l'absence d'un ministère de tutelle à part entière. Depuis l'avènement du Ministère des Ressources Animales (MRA) en juin 1997, le pays s'est doté d'une véritable politique d'élevage dont les principaux objectifs étaient a) la réorganisation de l'élevage traditionnel, b) la promotion des fermes privées et étatiques, c) le renforcement des infrastructures de santé, d) l'accroissement des productions fourragères, e) la recherche de débouchés pour les produits de l'élevage et, f) la promotion de l'industrie de soutien de l'élevage pour la production d'équipements et de matériels et la transformation des produits.

Aujourd'hui, plusieurs associations ou groupements d'éleveurs sont recensés sur l'ensemble du territoire. Parmi elles, certaines ont une vocation affichée pour la production laitière. Il s'agit par exemple de l'Union des Eleveurs et Producteurs de Lait (UEPL) et l'Association des Producteurs de Lait de Bobo-Dioulasso (PROLAIT-Bobo) qui oeuvrent dans l'encadrement des éleveurs et le développement de la production laitière dans la zone périurbaine de Bobo-Dioulasso. On peut également citer les projets et ONG qui oeuvrent également dans l'encadrement des éleveurs. C'est le cas notamment du projet Faso Kosam qui a mis en place l'UEPL et sur laquelle, il se base pour mener des actions dans les domaines de la santé animale, l'approvisionnement en SPAI. C'est également le cas de Société Néerlandaise de développement (SNV) qui, dans le cadre de son projet « appui aux éleveurs », mène des actions dans les domaines la coupe et la conservation du foin mais également la production fourragère. On peut également citer les actions des projets comme le Programme Concerté de Recherche Développement sur l'Elevage en Afrique de l'Ouest (PROCORDEL) mais également des structures de recherche l'Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA) ou encore le Centre International de Recherche Développement sur l'Elevage en zone Sub-humide (CIRDES) qui en collaboration avec des groupements d'éleveurs, ont eu à mener ou mènent encore des actions d'Insémination Artificielle (IA), de promotion du pédiluve et d'introduction de cultures fourragères dans les périphéries de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Plus en aval de la filière, on peut citer les Table filière lait (TFL) qui ont été récemment mises en place à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Elles se définissent comme un lieu commun virtuel qui permet aux acteurs des différents maillons de se concerter et se rendre compte de leur interdépendance et de la nécessité du développement de leurs liens d'affaires (TFL/Bobo, 2001 : 6). Elles ambitionnent donc l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé des structures organisationnelles des opérateurs de la filière lait.

L'élevage laitier implique aussi des suivis réguliers dans le domaine sanitaire et alimentaire. Les acteurs font recours en ces domaines à des vétérinaires de l'administration, du privé ou encore des ingénieurs pour l'appui dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Il existe aussi des personnes formées pour assurer les actes en matière d'insémination artificielle qui est une des stratégies de développement accéléré de la production laitière locale.

5. Perspectives de développement de la filière locale et questions de recherche

Pays sahélien à vocation agropastorale, depuis le début des années 1990, le Burkina Faso importe annuellement environ 30 000 tonnes d'EqL représentant quelque 13 millions de dollars US. Au regard du cheptel détenu, 7,3 millions de bovins et 16,7 millions de petits

ruminants dont 10 millions de caprins (MRA, 2004), le pays s'est résolument engagé dans une dynamique de développement de la production. La stratégie vise à l'horizon 2010, la réduction de moitié des importations grâce à l'augmentation substantielle de la production de façon à faire progresser, les quantités de lait local consommé de 17 à 25 kg.

Dans cette perspective, plusieurs actions sont menées et comme mentionné plus haut, elles portent essentiellement sur l'amélioration génétique, l'alimentation, la santé, la transformation avec la création de mini laiteries et enfin, la formation des ressources humaines. Les questions relatives aux réglementations commerciales et fiscales et au pilotage macro-économique semblent reléguées au second plan de même que plusieurs composantes des 5 grands domaines des politiques publiques - au sens de (Rose, 1984) - touchant la diversification des systèmes de production. On peut citer par exemple :

- les règles d'accès aux sous-produits agro-industriels et l'organisation du crédit agricole dans le domaine des politiques d'élevage et d'accès aux intrants ;
- les modes de gestion décentralisée des ressources naturelles dans le domaine des politiques d'accès aux ressources ;
- les modalités de privatisation des sociétés d'Etat (entre autres les mini laiteries) et la prise en charge des systèmes d'information sur les marchés (SIM) dans le domaine des politiques d'organisation professionnelle ;
- les réglementations sur les barrières douanières et tarifaires, sur le contrôle d'hygiène et de la qualité des produits, les niveaux de taxation intérieurs dans le domaine des politiques commerciales et fiscales ;
- les grands projets d'aménagement du territoire et les programmes de recherches publiques dans le domaine des politiques macro-économiques et d'investissement national.

Or, l'ensemble de ces domaines influence directement les systèmes de production de production en général et d'élevage en particulier, de même qu'ils conditionnent l'accès aux marchés laitiers en particulier pour les petits producteurs qui produisent l'essentiel la quasi-totalité du lait à travers des systèmes d'élevage en pleine mutation.

Face à cette situation, plusieurs besoins en recherche en matière de production laitière sont déjà identifiés au Burkina Faso (Burkina Faso, 2002 : 34-35). Le tableau 11 en donne la synthèse.

Tableau 11 : Besoins en recherche

Axes	Thèmes	Activités
Alimentation	1. Augmentation du disponible fourrager	- Développer des techniques d'exploitation durables des pâturages - Etudier la dynamique des parcours en zones périurbaine et pastorale - Mettre au point des techniques d'exploitation durable
	2. Cultures fourragères	- Développer des espèces à double fin - Inciter l'émergence des producteurs semenciers - Mettre en place des essais de cultures fourragères auprès des producteurs laitiers
	3. Sous produits agricoles	- Mise en place de rations mélangées complètes (RMC) à base de SPA et adaptées aux objectifs de production laitière
	4. Ressources alimentaires non conventionnelles	- Recenser les ressources alimentaires non conventionnelles - Mise au point de rations à partir des ressources alimentaires non conventionnelles adaptées aux besoins de production laitière
Santé	Contrôle des maladies infectieuses et parasitaires	- Etudier l'impact des principales pathologies et mise en place de prophylaxie dans les élevages laitiers - Etudier et améliorer les méthodes de lutte traditionnelles contre les maladies - Evaluer l'impact technico-économique des nouvelles pathologies liées à l'amélioration de la productivité - Enquête sur les principales zoonoses (tuberculose, brucellose, etc.) - Evaluer les résidus accidentels du lait (pesticides, métaux lourds, etc.)
Reproduction et sélection	Amélioration du potentiel génétique des races locales	- Détecter en milieu réel des éléments d'élite - Mettre en place un schéma rigoureux d'IA qui prend en compte tous les paramètres d'optimisation des taux de réussite - Assurer le suivi zootechnique des produits
Collecte / transformation	Amélioration des techniques de conservation et de transformation	- Etudier et améliorer les techniques de récolte, de collecte et de transport - Etudier et améliorer les pratiques traditionnelles de conservation et de transformation - Développer des modèles d'emballage adaptés
Gestion/économie	Amélioration de la gestion des exploitations	- Etudier des modèles de gestion technico-économiques

A ces différents besoins, on peut mentionner pour l'axe portant sur la reproduction et la sélection, la nécessité d'évaluer l'importance de la production laitière caprine et son incidence dans l'économie pastorale. De même, on peut rajouter un nouvel axe de recherche, intitulé « Planification - Politique » et dont les investigations consisteraient à :

- Etudier le processus de désappropriation/co-gestion du lait en milieu traditionnel et chez les nouveaux acteurs ;
- Analyser les nouveaux rapports socio-économiques et l'évolution des rôles sociaux liés au lait dans le monde pastoral burkinabè ;
- Etudier la mode de financement des activités pastorales

Plus en aval, la question des marchés mérite une attention particulière pour deux raisons fondamentales.

D'une part, face à la croissance démographique et l'accélération de l'urbanisation, plusieurs auteurs ont conclu qu'à l'horizon 2020, l'Afrique de l'Ouest sera confrontée à l'émergence d'une agriculture de marché mais qui risquerait de une minorité d'agriculteurs (Snerch, 1994 ; Hamadou, 1996), autrement dit, l'éviction des petits producteurs et l'aggravation du phénomène de pauvreté et d'exclusion sociale, ce qui est à l'opposé de la Stratégie de Réduction de Pauvreté adopté par le pays en 2000 (MEF, 2000).

D'autre part, parce que les principaux déterminants de la demande du lait local sont insuffisamment perçus, notamment les attentes des consommateurs et les caractéristiques des marchés.

Il en est de même des déterminants de la compétitivité de la filière locale tant dans le contexte du marché mondial que sous régional, notamment celui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Enfin, les déterminants de diversification des systèmes de production agricole vers l'activité laitière méritent d'être cernés en particulier pour les besoins de cadrage des initiatives de concertation entre acteurs et surtout pour optimiser l'impact des politiques publiques.

Conclusion

Au Burkina Faso, le secteur de la production laitière a fait l'objet de beaucoup de travaux tant dans le domaine scientifique que des actions de développement. Cependant, force est de constater que dans la majorité des cas, la problématique a été perçue sous l'angle d'un simple processus de substitution de la production locale aux importations oubliant que la filière est un tout, c'est à dire un ensemble de maillons de l'amont de la production à l'assiette du consommateur. En donnant une photographie de la filière laitière actuelle du Burkina Faso, la présente synthèse s'inscrit dans cette vision globale des problèmes de filière. Elle est loin d'être exhaustive et les questions de recherche qu'elle soulève sont essentiellement liées ou influencées par la nature dans le cadre duquel elle s'inscrit.

Bibliographie

- Banaon D. D. (2003). Les déterminants de la compétitivité du lait et produits laitiers locaux dans le contexte socio-économique du Burkina Faso : Cas de la zone péri-urbaine de Ouagadougou, 105 p
- Bianchi, M., Denis, J.-P., Duteutre, G., Greignou, P., Lecouls, P., Le Masson, A., Letenneur, L., Meyer, Ch., Roberge, G. et Thiaucourt, F. (1999) Elevage de la vache laitière en zone tropicale. CIRAD, Montpellier, France.
- Boly H. et Leroy P. L. (2001). Le tissu laitier péri-urbain, Ouagadougou, Burkina Faso, 15 p
- Boro P. (1988). Etudes des potentialités des bovins de race zébu et taurin dans la région de Bobo-Dioulasso : Production laitière et croissance des veaux, IDR, Ouagadougou/Bobo-Dsso.
- Burkina Faso (2002). Atelier national d'analyse et de validation des enjeux, contraintes et besoins de recherche de la filière lait dans les zones périurbaines et pastorales du Burkina Faso. Document de synthèse. Ouagadougou : MESS/RS, CNRST, 39p
- Burkina Faso (2000a) Plan d'actions et programme d'investissement du secteur de l'élevage au Burkina Faso : Diagnostic, axes d'intervention et programmes prioritaires. Ouagadougou: MRA.
- Burkina Faso (2000b) Plan d'actions et programme d'investissement du secteur de l'élevage au Burkina Faso : Résumé. MRA, Ouagadougou, Burkina Faso.
- Burkina Faso (2000c). Burkina Faso: cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Ouagadougou : MEF, 60 p.
- Burkina Faso (1989a). Zatu AN VII-0016/FP/PRES du 22 novembre 1989 portant code de la Santé Animale. Ouagadougou : Présidence du Faso, 9 p.
- Burkina Faso (1989b). Kiti AN VII-114/FP/PRES/AGRI-EL du 22 novembre 1989 portant réglementation de la santé publique vétérinaire au Burkina. Ouagadougou : Présidence du Faso, 21 p.
- CCE (1992). Etude de la création d'une filière lait au Burkina Faso (Sous la direction de TYC J.M. et LESCANNE M.), Ouagadougou.
- CEFRAP, (1998). Identification d'action d'accompagnement de l'élevage périurbain de Ouagadougou, 23 p.
- Centres J. M. (1995). Etude des stratégies de développement de la production laitière en Afrique. Les effets de la dévaluation sur la filière lait dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest Mali, Burkina, Cote d'Ivoire, Sénégal. Paris : Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET), 63 p.
- Chaibou A., Chuat N., Muller C. (2001). La commercialisation des produits laitiers dans la région de Fada N'Gourma, Cycle post-grade sur le développement, Fada N'Gourma, Burkina Faso, 54 p.
- CNRST (2002). Atelier national d'analyse et de validation des enjeux, contraintes et besoins de recherche sur la filière lait en zone péri-urbaine et pastorale aménagée du Burkina Faso, Rapport général, Bobo-Dioulasso : CNRST, 19 p
- Delgado, Ch., Rosegrant, M., Steinfeld, H., Ehui, S. et Courbois, C. (1999). L'élevage d'ici 2020 : la prochaine révolution alimentaire. Adis Abeba : IFPRI, FAO, ILRI, 82 p
- Delgado, Ch., Rosegrant, M., Steinfeld, H., Ehui, S. et Courbois, C. (1999) L'élevage d'ici 2020 : La prochaine révolution. Série Alimentation et environnement. Document de synthèse n°28. IFPRI, FAO, ILRI, Addis - Abeba, Ethiopie.
- Doutressoule G. (1947). L'élevage en AOF. Paris : Éditions Larose.
- FAO (2003). Annuaire de la production et du commerce. www.fao.org
- Gado A. B. (1993). Une histoire des famines au Sahel. Etude des grandes crises alimentaires (19ème – 20ème siècle). Paris : L'Harmattan, 200 p.

Gouvernorat de la colonie de Haute-Volta (1920). Allocution prononcée par le Gouverneur Hesling avant l'ouverture de la première séance du Conseil d'administration de la Colonie, Journal officiel de la Haute-Volta, p : 7.

Hamadou S. (1997). Libéralisation du commerce des vivriers au Niger et mode d'organisation des acteurs privés : les réseaux marchands dans le fonctionnement du système de commercialisation des céréales. Thèse de doctorat d'université. Montpellier : ENSA, 348 p.

Hamadou, S., Kamuanga, M., Marichatou, H., Kanwé, A. Sidibé, A. et Paré, J. (2002). Diagnostic des élevages périurbains de production laitière : Typologie des élevages de la périphérie de Bobo – Dioulasso. Programme Concerté de Recherche-Développement sur l'Élevage en Afrique de l'Ouest (PROCORDEL). Etudes socioéconomiques. Document de travail N°1. Bobo – Dioulasso : CIRDES – ILRI – INERA – DRAA, 54 p.

Hamadou S., Marichatou H., Kamuanga M. (2004). Croissance désordonnée des élevages périurbains et approvisionnement de la ville de Bobo-Dioulasso : problématiques et hygiène. Etudes et Recherches Sahéliennes, N° 8-9, 107-115.

Hamadou S. et Kiendrébéogo T. (2004). Production laitière à la périphérie de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et amélioration des revenus des petits producteurs. RASPA Vol.2, N° 3 - 4, 245-252.

Hamadou S. et Bouyer J. (2005). Calcul de la rentabilité des fermes de production laitière. Fiche synthèse (méthodologie). N° 21. Bobo-Dioulasso, CIRDES, CIRAD, 8 p.

IEMVT – CIRAD/SFC et SEDES – CEGOS (1991a) Etude prospective du sous – secteur élevage au Burkina Faso. Tome II : Annexes. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE), Ouagadougou, Burkina Faso.

IEMVT – CIRAD/SFC et SEDES – CEGOS (1991b) Etude prospective du sous – secteur élevage au Burkina Faso. Tome I : Rapport de synthèse. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE), Ouagadougou, Burkina Faso.

Kamuanga M. (2005). Rapport final PROCORDEL. Bobo-Dioulasso : CIRDES, ILRI, 49 p.

Kamuanga M., Kaboré I., Bauer B. Amsler-Delafosse S. (2000). Promotion de l'élevage dans la Zone d'Aménagement Pastoral (ZAP) de Yallé : Utilisation des écrans imprégnés dans la lutte antivectorielle. Programme Conjoint de Recherche sur la Trypanosomose et le Bétail Trypanotolérant en Afrique de l'Ouest. Etude socio-économique. Document de travail N°1 (deuxième version). Bobo-Dioulasso : CIRDES-ILRI, 44 p.

Le Nay J. et Vatin F. (1991). L'industrialisation laitière impossible. Réflexions sur le cas de l'Afrique sahélienne In Mondes ruraux en mutation (Sous la direction de Corbel Pierre et Vatin François), pp : 13-25.

Le Troquer Y. (1993a). Les différentes filières d'approvisionnement de Bobo-Dioulasso en produits laitiers. Contribution à "l'Etude des Stratégies de Développement de la Production Laitière en Afrique". Montpellier: CNEARC – GRET.- 73 p.

Le Troquer, Y. (1993b) L'approvisionnement de la ville de Bobo – Dioulasso en produits laitiers. GRET, Rome, Italie.

MAE, (1991a). Etude prospective du sous-secteur élevage au Burkina Faso. Tome 1. Rapport de synthèse (Sous la direction de G. De Gonneville et P. Lhoste). Montpellier : EMVT- SEGOS, 281 p

MAE, (1991b). Etude prospective du sous-secteur élevage au Burkina Faso. Tome 2. Rapport de synthèse (Sous la direction de G. De Gonneville et P. Lhoste). Montpellier : EMVT- SEGOS, 364 p.

MAE (1990a). Bulletin annuel des statistiques de l'élevage. Ouagadougou : Service des Statistiques Animales, 45 p.

MAE (1990b). Développement de l'élevage Burkinabè à l'horizon 2000 : les grandes orientations. Document de travail, Ouagadougou : MAE.

- MAE (1986). Travaux des journées de réflexions sur l'élevage au Burkina Faso. Ouagadougou : MAE, 62 p.
- MAE (1985). Politique de développement de l'élevage. Ouagadougou : CNR, Direction Générale de l'Elevage, 29 p.
- Marichatou H., Kamuanga M., Richard D., Kanwé A. et Sidibé A. (2002). Synthèse des études et travaux de recherche-développement sur les filières laitières de Bobo-Dioulasso : production, distribution et consommation des laits et produits laitiers. PROCORDEL. URPAN, Document de travail N°1. Bobo-Dioulasso : CIRDES, 40 p.
- Marichatou H., Hamadou S., Kanwé A. (2004). Production laitière dans les systèmes d'élevage périurbain en zone sub-humide du Burkina Faso : Situation et voies d'amélioration. *Etudes et Recherches Sahéliennes*, N° 8-9, 88-97.
- Mazoyer M. et Roudart L. (1998). Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine. 2^{ème} édition. Paris : Seuil, 531p.
- MDCRA (1999). Mission d'appui à l'organisation des producteurs laitiers autour de la ville de Ouagadougou. Rapport définitif. PSAE/PNPDL. 7^{ème} FED. Ouagadougou : Compagnie Jules Van Lanker s.a., 92 p.
- MDCRA (1996a). Etude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Rapport définitif. PSAE, 7^{ème} FED. Ouagadougou: Compagnie Jules Van Lanker s.a., 92 p.
- MDCRA, (1996). Etude de faisabilité technico-économique des investissements de production laitière autour de la ville de Ouagadougou. PSAE 7^{ème} FED. Ouagadougou : Compagnie Jules VAN LANCKER s.a., 92 p.
- MDCRA (1995b). Etude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Rapport provisoire. Ouagadougou : MDCRA /SPCPDE / PSAE – SAHELCONSULT, Compagnie Jules VAN LANCKER s.a., 224 p.
- MDR (1977). Etude de l'approvisionnement en lait de Ouagadougou. Paris : Ministère français de la Coopération, SCET-International, 82 p.
- MEDEV et MRA (2004). Deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel : Résultats et analyses, Ouagadougou : MEDEV et MRA, 83 p.
- Metzger, R., Centre, J-M. et Lambert, J-C. (1995) L'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers : un potentiel pour le développement rural. Etude FAO : Production et Santé Animales N°124. GRET, AFVP et CNEAR, Paris, France.
- MFP/CCE (1992). Etude de la création d'une filière lait à Ouagadougou (Sous la direction de Jean Tyc et Michel Lescanne), Ville : SATEC Développement, 98 p.
- MRA (2004). Deuxième enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel. Tome II. Résultats et Analyses. Ouagadougou : Ministère de l'Economie et du Développement et Ministère des Ressources Animales, 85 p.
- MRA (2003a). Rapport d'activités du Ministère des Ressources Animales : Année 2002. Ouagadougou : MRA, 22 p.
- MRA (2003b). Programme d'activités du Ministère des Ressources Animales : Année 2003. Ouagadougou : MRA, 33 p.
- MRA (1998), Rapport général de l'atelier national sur la politique laitière tenu à Bobo-Dioulasso du 2 au 4 juin 1998. Tome II : Annexes. Ouagadougou : MRA, FED, Bobo-Dioulasso, 111 p.
- MRA (1997). Note d'orientation du plan d'action de la politique de développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso. Version officielle. Ouagadougou : MRA, 46 p.
- Nianogo A. J. et Neya B. S.. (1998). Bilan de la recherche sur la production laitière au Burkina Faso. Ouagadougou : INERA/Département Productions Animales, 57 p.

- Ouédraogo D., Savadogo K., Kamuanga M., Sidibé I., Bauer B. (1999) Acteurs et fonctionnement du marché des intrants vétérinaires dans la province du Kéné Dougou : une analyse descriptive de l'importance et du rôle des facteurs institutionnels. Document de travail N°2, CIRDES, ILRI, FUB, Bobo – Dioulasso, Burkina Faso.
- PRASET (1997). Atelier régional sur la transformation du lait en milieu pastoral. Rapport final. Ouagadougou : PRASET/SIATA/PNPDL, 62 p + annexes.
- PRASET (1996). Atelier régional d'échanges d'expériences sur la production et la commercialisation du fromage en milieu pastoral. Compte rendu de l'atelier de Natitingou au Bénin. Cotonou : PRASET, 94 p.
- Sanon Y. (2004a). Bilan des infrastructures d'élevage réalisées dans la zone d'intervention du projet : Etat des lieux et analyse des capacités d'appropriation des populations à la base. Ouagadougou : PDR/Boulgou, 48 p.
- Sanon Y. (2004b). Gestion publique de l'élevage en Afrique occidentale française (AOF) : Un regard historique sur les stratégies développées au Burkina Faso de la période coloniale à aujourd'hui. Atelier de Dakar sur les politiques d'élevage, 21 p.
- Sanon Y. (2003). Politiques publiques et développement de l'élevage au Burkina Faso : Politique de sédentarisation et évolution de l'organisation sociale et productive des fulbè burkinabè. Thèse de doctorat ès sciences humaines et sociales. Paris : Université de Paris 10, Nanterre, 378 p.
- Sanon Y. (1995). Organisation et division du travail chez les pasteurs peuls du Burkina Faso. Enquêtes sur l'élevage laitier traditionnel dans les zones aménagées de la Nouhao, Sidéradougou, Sambonay et la zone péri-urbaine de Hamdalaye (Sous la direction de Vatin F. et Cochin Jacques). Mémoire de DEA. Rennes : Université de Rennes 2, Haute Bretagne, 125 p.
- Sanon Y. (1993). Module de formation sur les techniques de transformations laitières en milieu traditionnel. Ouagadougou : PSB/UNSO/PDI/Sèno, 8 p.
- Sanon Y. (1992). Contribution à la mise en œuvre des technologies adaptées à la transformation laitière en milieu rural. Note de synthèse n° 2. Ouagadougou : Projet Nouhao - Bittou, 19 p.
- Sanon Y. (1990). Contribution à une esquisse de stratégie de vulgarisation en milieu pastoral Bittou, Nouhao, Ville : Projet Nouhao, 14 p.
- Sanon Y. (1989). Contribution à l'étude de la production laitière en milieu traditionnel dans la vallée de la Nouhao. Cas du zébu peul soudanien. Influence de la complémentation alimentaire à partir du foin de légumineuse (dolique) et sous produits agro-industriels sur la production laitière et le GMQ des veaux. Mémoire d'Ingénieur du Développement Rural. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, 87 p.
- Sigué H. et Kamuanga M. (1991a) Le secteur de l'élevage et la politique de santé animale en Burkina Faso : Revue et perspectives. CIRDES, ILRI, Bobo – Dioulasso, Burkina Faso.
- Sikora I. (1982). Cultures fourragères : rapport de synthèse 1975-1981. Bobo-Dioulasso : IVRAZ - CERCI, 40 p.
- Snrech S. (1994). Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020. Synthèse de l'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, SAH / D(94)439, Paris: OCDE, BAD, CILSS, 70 p.
- SNV (1999). Rapport de la journée d'échange sur les expériences du projet appui aux éleveurs. Bobo-Dioulasso : SNV.
- Sorgho Z. (1987). Document de projet portant sur la production intensive de lait dans la Vallée du Kou. Bobo-Dioulasso : UPAP.
- Sorgho Z. (1977). La sélection des meilleures vaches productrices de lait dans le troupeau laitier Azawak de la station d'élevage du CAP de Matourkou. Ouagadougou : ISP.

SPRA (1991). Rapport annuel 1991. Léo (Province de la Sissili) : Service Provincial des Ressources Animales.

Tamboura H., Kaboré H. et Boro I. S. (1999). Etude bilan de la filière laitière au Burkina Faso. Ouagadougou, INERA, 59 p.

TFL/Bobo (2001). Plan stratégique de développement de la filière lait de Bobo-Dioulasso. Résumé. Bobo-Dioulasso : Table Filière Lait, 17 p.

Vatin F. (1996). Le lait et la raison marchande : essais de sociologie économique. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 205 p.

Vatin F. (1990). L'Industrie du lait : Essai d'histoire économique. Logiques économiques. Paris : L'Harmattan, 221 p.

Zongo K. (1997). Etude du système d'élevage des bovins et identification des méthodes traditionnelles de production et de transformation du lait à Hamdallaye. Ouagadougou : Bureau d'étude et de conseil en productions animales, 23 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Formes d'organisation des éleveurs dans la Province du Houet

Dénomination	Mode de fonctionnement	Dirigeant	Rôles	Champs d'autorité
Organisation à caractère politique				
Chefferies traditionnelles	Chefferie Sangaré Chefferie Sidibé	Branche des chefferies Sangaré de Dokuy et Sidibé de Barani	Représentant de la communauté peul et défense de leurs intérêts	Quelques campements la reconnaissent sans obligation vis à vis d'elle
Formes traditionnelles dans les campements	Existence d'un chef au niveau de chaque campement	Soit le plus âgé du groupe, soit une personne influente du lignage le plus ancien	Conseil et arbitrage au sein du campement, gestion des relations avec l'extérieur	Niveau campement
Organisation à caractère social et culturel				
Association des ressortissants du Soum, du Séno, de Siou Association des Torobè, des Worlabè Kawrital Foulbé Association des Dioulari, Waldé Foulbé	Groupements de citoyens selon l'origine	/	Cadre de solidarité Promotion sociale et culturelle des pasteurs de la région Assistance administrative et judiciaire pour Waldé Fulbé	Installés dans le campement ou vivant en ville
Organisation à caractère professionnel				
Syndicat des éleveurs de l'Ouest du Burkina (SEOB)	Possède bureau régional, des délégués au niveau des zones, départements et provinces	Bureau régional avec un secrétaire général (réduit à son bureau régional)	Organisation à caractère revendicatif pour la promotion de l'élevage	Adhésion massive des éleveurs au début, mais très peu maintenant (ex. 7 campements / 17 enquêtés)
Association pour la promotion de l'élevage en savane et au Sahel (APESS)	Regroupe 8 pays d'Afrique de l'Ouest, compte 15 zones dans Houet	Siège à Dori Un animateur et une animatrice dans chaque zone	Formation des responsables Crédits équipement Promotion de la culture fourragère	Éleveurs de tous horizons adhérents. NB : Difficile d'évaluer leur action sur le terrain
Les groupements pour la promotion de l'élevage (hommes et femmes) (GVE / GVF)	Souffrent pour la plupart du manque d'objectifs clairs et de programme d'activités précis	/	Les membres ont des activités Petits commerces pour les femmes	Un certain nombre existe de nom
L'Union des Éleveurs Producteurs de Lait (UEPL)			Assez variés : Gestion de fonds mis à disposition par le projet, la SNV Aide à l'achat de SPAI Appui à la formation	

Source : D'après SNV (1999) In Marichatou et al. (2002 : 12).

Annexe 2 : Importateurs de lait et produits laitiers du Burkina Faso

Code importateur	Dénomination	Localisation	Types de produits importés
Organisations Non Gouvernementales (ONG)			
	ONG Internationales ONG locales		
	Etat Service Administratif Central Ambassade		
	SCIMAS	Ouagadougou	Lait concentré sucré ou non, lait en poudre (sacs de 25 kg et boîtes), marques Nestlé (Nido compris), La Belle Hollandaise, Bonnet Rouge, Bonnet Bleu, Bridel, Gloria, Camation
	Azar Elias Tanios	Ouagadougou	Lait en poudre (sacs de 25 kg et boîtes), lait concentré sucré, beurre, marque Anchor (Nouvelle Zélande)
	Burkina Transit	Ouagadougou	-
	Marina Market	Ouagadougou	
	Hazar Rimon	Ouagadougou	
	Bouda Victor	Ouagadougou	
	SAAB	Bobo-Dioulasso	
	Kaboré Adama	Ouagadougou	
	Nana Boureima	Ouagadougou	
	Cobodim	Ouagadougou	
	Maïm Mohamed Ahmed	Bobo-Dioulasso	
	SONACOF	Ouagadougou	
	Cophadis	Ouagadougou	
	Pharmacie de l'avenir	Ouagadougou	
	Commerçants occasionnels	Ouagadougou	

Source : PNDL (1995) In MDCRA (1995 : 56).

Annexe 3 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait en poudre à Ouagadougou

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 24.10	Prix SCIMAS Self Service 23.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Bridel	400 g boîte	24	1 000	1 060	6
	900 g boîte	12	2 000	2 250	12,5
	1 800 g boîte	6	3 750	4 250	13,3
	2 000 g sac	6	3 750	4 175	11,3
	2 500 g boîte	6	5 333	5 700	6,9
Belle Hollandaise	400 g boîte	24	1 083	1 125	3,9
	900 g boîte	12	2 292	2 350	2,5
	1 800 g boîte	6	4 167	4 350	4,4
	2 500 g boîte	6	5 500	5 750	4,5

Source : MDCRA (1995 : 69)

Annexe 4 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré sucré à Ouagadougou

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 24.10	Prix SCIMAS Self Service 23.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Bonnet Bleu	1 kg boîte	24	812,5	890	9,5
Bonnet Rouge	78 g boîte	120	114,58	400	9,7
	397 g boîte	48	364,58		

Source : MDCRA (1995 : 70)

Annexe 5 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré non sucré à Ouagadougou

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 24.10	Prix SCIMAS Self Service 23.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Bonnet Bleu	170 g boîte	96	182,3	200	9,7

Source : MDCRA (1995 : 70)

Annexe 6 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait en poudre à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 31.10	Prix SCIMAS Self Service 30.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Nido	400 g boîte	24	1115	1 225	9,9
	900 g boîte	12	2312	2 600	12,5
	1 800 g boîte	6	4417	4 825	9,2
	2 500 g boîte	6	5833	6 350	8,9
Bridel	400 g boîte	24	958	1 060	6
	900 g	12	2 083	-	-
	1 800 g	6	3 833	4 225	10,2
	2 000 g sac	6	3 833	4 125	7,6
	2 500 g boîte	6	5 333	5 850	9,7
Belle Hollandaise	400 g boîte	24	1 083	1 175	8,5
	900 g boîte	12	2 250	2 500	11,1
	1 800 g boîte	6	4 167	4 500	8,0
	2 500 g boîte	6	5 500	6 000	9,1

Source : MDCRA (1995 : 71)

Annexe 7 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré sucré à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 31.10	Prix SCIMAS Self Service 30.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Bonnet Bleu	1 kg boîte	24	812,5	990 (Bobi Market)	21,8
Bonnet Rouge	78 g boîte	120	114,58	125 (AGB)	9,1
	397 g boîte	48	359,37	400 (AGB)	11,3

Source : MDCRA (1995 : 72)

Annexe 8 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré non sucré à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 31.10	Prix en gros Ouédraogo Boukary 31.10	Prix détail EBAS 31.10	Prix COBODIM 30.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Happy Day	170 g boîte	96	-	169,3	185	-	9,3
Bonnet Bleu	170 g boîte	96	179,9	-	-	200	11,2
	410 g boîte	48	359,4	-	-	425	18,3

Source : MDCRA (1995 : 72)

Annexe 9 : Comparaison du prix de gros du lait en poudre à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 31.10	Prix Ouédraogo Boukary 31.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)	Prix Sanou Bakary 31.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Bridel	400 g boîte	24	958	-	-	-	-
	900 g boîte	12	2083	-	-	-	-
	1 800 g boîte	6	3833	-	-	-	-
	2 000 g boîte	6	3833	-	-	-	-
	2500 g boîte	6	5333	-	-	-	-
Nido	400 g boîte	24	1115	1135	1,8	1146	2,8
	900 g boîte	12	2312	-	-	2333	0,9
	1 800 g boîte	6	4417	-	-	-	-
	2500 g boîte	6	5833	5917	1,4	5833	0
	32 g sachet	12 X 10	-	-	-	14500	-
Lait entier en poudre	Sac de 25 kg	1	32 000	-	-	37000	-
Belle Hollandaise	400 g boîte	24	1083	1104	1,9	-	-
	900 g boîte	12	2250	-	-	-	-
	1 800 g boîte	6	4167	-	-	-	-
	2500 g boîte	6	5500	5667	3	-	-

Source : MDCRA (1995 : 74)

Annexe 10 : Comparaison du prix de gros du lait concentré sucré à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 31.10	Prix Ouédraogo Boukary 31.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)	Prix Sanou Bakary 31.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Nestlé	1 kg boîte	24	812,5	843,75	3,8	833,33	2,6
Belle Hollandaise	1 kg boîte	24	-	843,75	-	-	-
Bonnet Bleu	1 kg boîte	24	812,5	-	-	833,3	2,6
Bonnet Rouge	78 g boîte	120	114,58	116,7	1,9	120,83	5,5
	397 g boîte	48	359,37	-	-	375,00	4,3
	1 000 g boîte	24	-	-	-	875	-

Source : MDCRA (1995 : 75)

Annexe 11 : Comparaison du prix de gros du lait concentré non sucré à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	Quantité à acheter en gros	Prix SCIMAS en gros 31.10	Prix Ouédraogo Boukary 31.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)	Prix Sanou Bakary 31.10	Différence en % entre gros et détail (sur base du prix de gros)
Happy Day	170 g boîte	96	-	169,3		169,3	
Bonnet Rouge	170 g boîte	96	179,7	182,3	1,4	182,3	1,4
	410 g boîte	48	359,4			375	4,3

Source : MDCRA (1995 : 76)

Annexe 12 : Comparaison du prix de gros et de détail du lait concentré sucré, concentré non sucré et du lait en poudre à Bobo-Dioulasso

Marque	Poids	SB	OB	Grand marché	Boutique quartier	SCIMAS
LAIT EN POUVRE						
NIDO	400 g					
	200 g			1 500	1 500	
	1 800 g			3 500		
	2 500 g			9 000		
BRIDEL	400 g					
	9 00 g					
	1 800 g					
	2 000 g					
	2 500 g					
Belle Hollandaise	400 g					
	9 00 g					
	1 800 g					
	2 500 g					
Lait entier en poudre	25 kg (sac)	39 000	39 000	39 000		
LAIT CONCENTRE SUCRE						
Bonnet Bleu	1 kg	21 750 (24)		1 000	1 050	
Bonnet Rouge	78 g					
	397 g	31 000 (24)	31 000 (24)			
LAIT CONCENTRE NON SUCRE						
Happy Day	170 g					
Bonnet Bleu	170 g	20 500 (96)			300	
	410 g					

Source : Enquêtes propres [06/06/2005]